



ASSEMBLEA DI
CORSICA

RESUCONTU IN EXTENSO 2024 COMPTE RENDU IN EXTENSO 2024



COLLETTIVITÀ di CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

MANDATURA 2021-2028 / MANDATURE 2021-2028



**2^{da} SESSIONE STRASURDINARIA DI
L'ASSEMBLEA DI CORSICA
27 di GHJUGNU di u 2024**

**2^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
27 JUIN 2024**



2^{DA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2024
27 DI GHJUGNU DI U 2024
2^{ÈME} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024
27 JUIN 2024

SUNTA di u GHJOVI u 27 di GHJUGNU di u 2024
SOMMAIRE DU JEUDI 27 JUIN 2024

Ouverture de la séance à 13h49	
Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS	5
Secrétaire de séance : Mme Françoise CAMPANA	
Appel nominal	
M. le Président Gilles SIMEONI	7
<u>RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE</u>	
Raportu n^u 175 : Approvazione di u prucedu verbale di a sessione di l'Assemblea di Corsica di i 30 è 31 di maghju di u 2024	
Rapport n^o 175 : Approbation du procès-verbal de la session de l'Assemblée de Corse des 30 et 31 mai 2024	
Présentation du rapport de l'Assemblée de Corse par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse	8
VOTE rapport	8

<u>BUGETTU - FINANZE - FISCALITÀ / BUDGET - FINANCES - FISCALITÉ</u>	
Raportu n^u 162 : Approvu di u Contu Finanziariu Unicu di a Cullittività di Corsica pà u 2023	
Rapport n^o 162 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023	
Présentation du rapport du Conseil exécutif par Alexandre VINCIGUERRA, conseiller exécutif, Président de l'ADEC	9
Avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité par M. Joseph SAVELLI, <i>rapporteur</i>	21
<u>Prise(s) de parole :</u>	
M. Georges MELA	22
Mme Josepha GIACOMETTI-PIREDDA	26
M. Louis POZZO DI BORGIO	28
M. Saveriu LUCIANI	36
M. Louis POZZO DI BORGIO	39
M. Saveriu LUCIANI	40
Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS	41
M. Paul-Joseph CAITUCOLI	41
Présidence de M. Hyacinthe VANNI (15h35)	
M. Alex VINCIGUERRA en réponse aux intervenants	45
Présidence de Marie-Antoinette MAUPERTUIS (15h40)	
VOTE rapport	48
Raportu n^u 156 : Approvu di u Contu Finanziariu Unicu di u bughjettu annessu di u Laboratoriu d'analisi di Pumonti pà u 2023	
Rapport n^o 156 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du budget annexe du Laboratoire d'analyses du Pumonti (2A) pour l'exercice 2023	
Présentation du rapport du Conseil exécutif par M. Gilles GIOVANNANGELI	49

Avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité M. Joseph SAVELLI, <i>rapporteur</i>	51
<u>Prise(s) de parole :</u> Mme Chantal PEDINIELLI	52
VOTE du rapport	52
Raportu n° 157 : Approvu di u Contu Finanziariu Unicu di u bugettu annessu di u Laboratoriu d'analisi di Cismonte pè u 2023 Rapport n° 157 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du budget annexe du Laboratoire d'analyses du Cismonte (2B) pour l'exercice 2023 Présentation du rapport du Conseil exécutif par M. Gilles GIOVANNANGELI	53
M. Gilles GIOVANNANGELI, en réponse aux interventions	
VOTE rapport	54
La séance est levée à 16h03.	

La séance est ouverte à 13 h 50 sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Salute à tutti.

Emu à principià sa seduta chì ghjè cunsacrata à u contu amministrativu chì oghje si chjama u contu finanziariu unicu (CFU).

Le contexte, vous le connaissez comme moi. Donc, dans un contexte électoral, nous avons souhaité reporter cette session, mais le vote du compte financier unique devait intervenir obligatoirement avant le 30 juin et aucune latitude ne nous a été donnée en la matière. Donc, nous avons été obligés de tenir cette session.

En commission permanente organisationnelle, nous avons décidé que, conformément au règlement, il pourrait y avoir un doublement des temps de parole. Je précise que c'est un droit, mais vous n'êtes pas obligés, ce n'est pas une obligation, bien évidemment !

Je voudrais dire deux mots. Je ne ferai pas d'allocution officielle d'ouverture mais, en revanche, je voudrais quand même dire deux mots.

Nous avons connu à la Collectivité un décès, le décès d'un agent, Monsieur Sébastien Courbet qui n'avait que 44 ans, qui était cuisinier au collège du Fiumorbu. Je voulais, au-delà des condoléances effectuées par ailleurs, que nous ayons une pensée pour lui et pour sa famille.

Un autre agent, malheureusement, a disparu. Il était agent technique au lycée Laetitia depuis 15 ans, c'est Monsieur Antoine Usai et là aussi, nous avons une pensée émue pour lui et pour les siens.

Je rappelle aussi que sont décédés deux anciens maires, le maire d'Appietto, Monsieur Octave Constantin Colonna de Cinarca, et par ailleurs, l'ancien maire de Popolasca, René Marius Emmanuelli. Donc deux personnalités politiques qui ont disparu au cours du mois.

Je voudrais également que nous ayons une pensée pour notre collègue Jean-Félix Acquaviva qui a perdu son père, Ghjuvan'Andria Acquaviva, Dédé Acquaviva, Capitanellu, qui certes est parti à un âge avancé mais qui va nous manquer, à sa famille politique, mais au-delà bien évidemment, tous, la plupart d'entre vous l'avez connu. Donc, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour Jean-Félix Acquaviva.

Il n'y a pas de questions orales comme je le disais tout à l'heure. Nous allons procéder à l'appel. Ensuite, je demanderai au président de l'exécutif s'il souhaite intervenir pour ouvrir cette séance.

Nous allons procéder à l'appel. Je vous invite au cours de cette séance à faire preuve de sobriété. Bien sûr, nous sommes dans un contexte électoral. Certains d'entre vous ici êtes candidats. Il y a une forme de réserve électorale aussi à respecter. Mais nous devons quand même débattre bien évidemment des documents administratifs et financiers qui nous ont été proposés par le Conseil exécutif.

Donc, pour faire l'appel il me faut un secrétaire de séance.

Je vais demander à Madame Campana de bien vouloir me rejoindre, s'il vous plaît.

Mme Françoise CAMPANA, Secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des conseillers.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Le quorum est atteint donc la séance est ouverte.

Je donne la parole au Président de l'Exécutif.

M. le Président Gilles SIMEONI

Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, Mesdames et Messieurs, simplement j'observerai la même réserve que vous par rapport à l'actualité politique.

Je voudrais simplement, en suite de vos mots d'hommage, rappeler ici la mémoire de personnes également prématurément décédées. Je pense d'abord bien sûr à Madame Nathalie Antona, Députée européenne qui, à peine élue, a malheureusement été emportée par la maladie. Bien sûr, nous adressons à son époux et à l'ensemble de sa famille nos condoléances attristées. Au-delà du drame humain que cela représente, il y a une forme d'absurdité qui fait que malheureusement, la première femme élue députée de Corse n'aura pas pu siéger dans le cadre de son mandat.

Je voulais également évoquer la mémoire d'un tout jeune homme, peut-être certains d'entre vous l'ont-ils connu, en tout cas, nous connaissons bien sa famille, c'est le jeune Timo Leonetti, qui était un jeune prodige du parapente et qui a trouvé la mort dans des circonstances tragiques pendant qu'il pratiquait sa passion. Il était âgé de 21 ans. Je pense que nous avons tous été bouleversés par ce drame. Simplement vous dire qu'il participait au championnat de France et il avait choisi de s'inscrire, après en avoir parlé avec la conseillère exécutive, sous la bannière de la Collectivité de Corse. Donc bien sûr, j'adresse et nous adressons à ses parents et à l'ensemble de sa famille nos condoléances émues.

Et enfin, évoquer la figure d'un homme d'église qui a beaucoup compté pour le canton de Vicu mais qui a compté également pour toute la Corse, je pense bien sûr au Père Jean-Pierre Bonnafoux qui nous a quittés il y a quelques jours. J'ai eu l'occasion de l'écrire, je le redis ici, son humanité, sa bonté, sa foi rayonnante irradiaient et rendaient meilleurs toutes celles et tous ceux qui avaient la chance de croiser son chemin, que l'on soit chrétiens ou qu'on ne le soit pas. Donc il est parti en paix. Nombreux ont été celles et ceux à lui rendre hommage. Je voulais également le faire en notre nom à toutes et à tous.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Président. Evidemment, je me joins à vos mots. À leurs familles, je transmets toutes mes pensées émues, l'ayant fait par ailleurs évidemment à titre individuel ou en tant que présidente.

Je vais tout de suite vous solliciter sur le procès-verbal de la session de l'Assemblée des 30 et 31 mai 2024.

**RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

Raportu n° 175 : Approvazione di u pruceddu verbale di a sessione di l'Assemblea di Corsica di i 30 è 31 di maghju di u 2024

Rapport n° 175 : Approbation du procès-verbal de la session de l'Assemblée de Corse des 30 et 31 mai 2024

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Est ce qu'il y a des remarques sur ce procès-verbal ? Non.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne participe pas au vote ? Qui est pour ?

Le procès-verbal est ADOPTE à l'unanimité

Nous passons donc tout de suite à l'examen des documents budgétaires et au compte financier unique.

C'est Monsieur Vinciguerra, président de l'ADEC qui va le présenter.

Vous avez la parole.

**BUGETTU - FINANZE - FISCALITÀ /
BUDGET - FINANCES -FISCALITÉ**

Raportu n^u 162 : Approvu di u Contu Finanziariu Unicu di a Cullittività di Corsica pà u 2023

Rapport n^o 162 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023

M. Alex VINCIGUERRA

Merci, Madame la Présidente.

Chers conseillers, même en comptabilité qui est une matière particulièrement normée, la Corse et la Collectivité de Corse innovent. En effet, vous avez pu constater que nous vous proposons cette année, non pas l'examen habituel du compte administratif et du compte de gestion qui étaient jusqu'à présent soumis à votre approbation, mais nous expérimentons le compte financier unique, le CFU. Ce document constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2023. C'est le fruit de la collaboration étroite entre les services de l'ordonnateur, la Collectivité de Corse et du comptable public, la paierie régionale de Corse. Il les engage pleinement autant l'un que l'autre.

Il devient le bilan financier de l'exercice budgétaire et exprime les résultats de l'exécution des budgets de la Collectivité.

Ce CFU répond à plusieurs objectifs.

Premièrement, il remplace deux documents, comme je vous le disais, et il supprime ainsi les doublons qui existaient auparavant.

Deuxièmement, il vient enrichir l'information car les données d'exécution budgétaire et les données d'information patrimoniale se complètent pour permettre d'avoir et de vous offrir une vision large de la situation financière de la Collectivité.

Troisièmement, il simplifie et sécurise les procédures car ce document est entièrement dématérialisé.

Vous le savez, présenter un compte administratif, un CFU aujourd'hui, c'est décliner beaucoup de montants, de pourcentages, de moyennes. Je vais essayer en cet après-midi d'été, d'être didactique en allant à l'essentiel des constats.

Je vous proposerai tout d'abord une vue synthétique des informations clés de la situation financière. Puis, nous nous consacrerons à l'examen de l'exécution budgétaire. Nous nous intéresserons ensuite, et c'est aussi une nouveauté, à une approche patrimoniale de la Collectivité. Enfin, nous reprendrons les états annexes qui relèvent du cadre budgétaire, notamment de l'état des AP, AE et CP et aussi des sujets comptables et plus particulièrement, des états de la dette financière.

Au nom du Conseil exécutif de Corse et de son président, grâce au travail commun réalisé avec le conseiller exécutif, Gilles Giovannangeli que je remercie beaucoup, je vais vous rendre compte en toute transparence de la situation financière de notre Collectivité.

Premièrement, quels en sont quelques chiffres, les traits saillants de ce CFU ?

Tout d'abord, son volume, il culmine à près de 1,5 milliard. On y retrouve des dépenses cumulées d'investissement et de fonctionnement qui traduisent 3 grands choix politiques exprimés lors du vote du budget 2023. Le CFU traduit donc bien 3 choix politiques importants.

Le premier, c'est la construction de la Corse de demain. En 2023, nous avons massivement soutenu pour 721 millions d'euros, les équipements structurants, l'aménagement du territoire, l'environnement ou encore le développement économique et le rayonnement international.

Notre deuxième choix, et ceci nous coûte 334 millions d'euros, c'est le maintien d'une société solidaire, notamment par le soutien aux plus menacés, par l'épanouissement des individus, la transmission des savoirs et de la langue.

Et enfin, nous mettons en œuvre le déploiement de ces politiques en organisant une administration performante pour 396 millions d'euros.

Ces dépenses retranscrivent les résultats de directions stratégiques. Elles sont dans le droit fil de notre construction politique, une Corse plus juste socialement, plus compétitive économiquement, sûre de son identité et qui affronte sereinement les transitions écologiques, numérique et démographique.

La deuxième information importante au-delà du montant de ce CFU, 1,5 milliard je vous rappelle, la deuxième information, c'est le très fort niveau d'investissement, 420 millions d'euros, dont 368 millions d'euros de dépenses sectorielles. 368 millions d'euros qu'il faut comparer aux réalisations cumulées des 3 ex-collectivités qui en réalisaient 289 en moyenne.

Si certains en doutent encore, l'avènement de la Collectivité unique a généré plus de 27 % d'augmentation au niveau des investissements et ce niveau croît encore en 2023 puisque les dépenses réelles d'investissement enregistrent plus 8 % par rapport à 2022.

Au vu des besoins croissants exprimés par nos concitoyens, nos entreprises, nos institutions et nos collectivités, ce niveau de réalisation est conforme aux objectifs qu'avait fixés l'exécutif en termes d'investissement. C'est à notre avis un gage de réussite pour la Corse.

Permettez-moi aussi d'insister sur les taux de réalisation qui atteignent tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, des niveaux d'exécution exceptionnels respectivement 99 % en fonctionnement, 96 % en investissement, ce qui démontre non seulement une sincérité des crédits portés au budget, mais aussi le niveau toujours plus élevé et pressant des besoins à satisfaire.

Néanmoins, ce fort niveau de réalisation conforte le constat posé par l'exécutif lors du débat d'orientations budgétaires, nous avons un budget sous-dimensionné au regard des nécessités d'investissement pour permettre, d'une part, le rattrapage infrastructurel inachevé aux termes du PEI, et d'autre part réaliser des investissements nécessaires en réponse aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Nous sommes aussi soumis à un effet ciseaux dû à l'installation des recettes qui ne suffisent plus à couvrir l'évolution mécanique de certaines dépenses incompressibles. Je vous rappelle que toutes les régions de France, mais j'y reviendrai, bénéficient de la dynamique de la TVA et la Collectivité de son côté, n'a qu'une part de TVA réduite lui empêchant toute dynamique.

Une très bonne nouvelle aussi mise en exergue par ce CFU, c'est que l'épargne brute est en hausse de 35 % par rapport à 2022 et retrouve son niveau de 2021.

J'aurai, au cours de cette présentation, l'occasion de revenir sur les principaux ratios de la Collectivité de Corse qui situent désormais notre Collectivité dans la moyenne des régions et départements.

En synthèse donc, pour terminer cette première partie, nous pouvons constater un pari de l'investissement réussi, une gestion rigoureuse et une volonté affirmée de sortir de l'impasse budgétaire.

Examinons désormais nos résultats comptables.

Le résultat cumulé qui est la différence entre le résultat de fonctionnement et le solde d'exécution, ce résultat cumulé est positif. Il s'élève à 15,770 millions euros. Il reste donc largement positif, même si nous constatons un repli de 7 % par rapport à 2022. Mais ce repli peut être aussi compensé par une analyse dynamique qui nous démontre que la diminution de 7 % de résultats, qui reste positif, est largement compensée par un accroissement de l'investissement de plus 8 %.

La question que nous devons nous poser, c'est : est-ce que la situation financière de notre Collectivité est conforme à la trajectoire adoptée par l'Assemblée ?

Regardons d'abord l'évolution des dépenses. Le taux global de dépenses de fonctionnement passe de 74 % en 2022 pour descendre à 71 % en 2023. Le taux de dépenses d'investissement, quant à lui, progresse pour atteindre 28 % en 2023 contre 25 % en 2022. Nous avons, et c'était difficile, inverser la tendance entre investissement et fonctionnement. On baisse les dépenses de fonctionnement de 5 % par rapport à 2022, on augmente de 9 % les dépenses d'investissement.

Très bonne performance donc, même si l'honnêteté m'oblige à considérer une neutralisation de l'effet de la condamnation de Corsica Ferries et du reversement de la DCT complémentaire exceptionnel au titre de l'inflation. Sans ces événements exceptionnels, événements exceptionnels mais que nous avons néanmoins digérés, sans ces événements, l'évolution de ces dépenses de fonctionnement aurait affiché une hausse inférieure à celle de l'inflation.

Soyons aussi réalistes, si nous considérons cette neutralisation, nous restons avec un taux d'évolution des dépenses de fonctionnement qui reste sensiblement inférieur au taux de l'inflation moyenne constatée en France, ce qui reste une performance, et ce malgré les contraintes d'évolution du point d'indice, de revalorisation des prestations sociales, d'augmentation du coût de l'énergie ou encore d'augmentation du taux d'intérêt de nos emprunts.

Si nous allons un peu plus dans le détail en examinant les principales hausses des dépenses de fonctionnement, que constatons-nous ?

Citons dans les charges à caractère général, une variation importante des dépenses dans le domaine de la culture, de la vie sociale, de la jeunesse, des sports et des loisirs, plus 26 %. On est dans le fonctionnement. De l'environnement aussi, plus 22 %, et de la sécurité plus 14 %.

Dans les charges de personnel, la hausse est de 4 %, pourtant ça n'a pas été une année simple pour gérer le personnel.

Si on peut constater une certaine stabilité de l'effectif de la CdC qui a évolué de moins de 1 % entre 2022 et 2023, nous subissons une augmentation mécanique et incompressible de la masse salariale par une revalorisation du point d'indice, une prime individuelle de garantie du pouvoir d'achat, le versement de la prime dite Ségur, le projet de groupe mutuel, l'attribution des titres repas, la revalorisation des conditions d'emploi des assistants familiaux ou encore la GVT. Tout ça, ça nous a permis de contenir l'augmentation de la masse salariale à 4 % alors que l'inflation, je vous le rappelle, est à 4,9 %.

Toujours en ce qui concerne les dépenses incompressibles, en ce qui concerne notamment les allocations APA ou le RSA, l'ensemble de ces charges de fonctionnement pèse 120 millions d'euros. Je vous rappelle que l'allocation personnalisée d'autonomie permet notamment le maintien à domicile, la prise en charge du forfait dépendance en EHPAD ou en unité long séjour et que, compte tenu du vieillissement de la population, cette APA a une tendance à la hausse, notamment en termes de nombre de bénéficiaires. Cette année, nous y avons consacré 74 millions.

Quant au RSA, nous y avons consacré 45 millions et nous constatons que le nombre de foyers bénéficiaires a diminué d'environ 5 %, ce qui est plutôt une bonne nouvelle puisque c'est la bonne tenue de notre économie en 2023 qui a remis la Corse dans le peloton de tête des régions où le chômage est le moins important.

Parlons désormais des charges de gestion courantes qui diminuent de 11,5 % pour s'élever à 568 millions d'euros. On y retrouve les participations de la Collectivité, parmi elles, bien sûr, la dotation de la continuité territoriale, les dotations allouées aux agences et offices, à la SEM des chemins de fer ou encore au SMAC.

On y retrouve aussi les subventions pour 73 millions d'euros qui, elles, sont en progression de 7 %. 42 millions d'euros vont à l'enseignement, à la formation professionnelle et à l'apprentissage, 20 millions d'euros vont à la culture, à la jeunesse et au sport.

On y retrouve les contributions obligatoires qui s'élèvent à 62 millions d'euros. D'ailleurs, parmi ces participations, la principale contribution est celle liée au fonctionnement des SIS pour un peu plus de 52 millions d'euros.

On y retrouve les aides à la personne qui, elles, sont en augmentation de près de 9 points et représentent 42 millions d'euros.

Les frais de séjour et hébergement dans lesquels on va retrouver des prestations à caractère social, essentiellement en faveur des personnes en

situation de handicap ou des prestations d'aide sociale à l'enfance, celles-ci évoluent de plus 8 %.

En évolution, même si ça peut paraître anecdotique, il y a les indemnités des frais de mission et de formation des élus ainsi que les indemnités et frais de mission des membres du CESEC qui s'élèvent à plus 4 millions d'euros.

Et puis, un point important cette année, l'année 2023, ce sont les charges financières qui pèsent pour 26 millions d'euros. Sur l'exercice 2023, on a eu une évolution des charges financières due à la fois à la hausse des taux et notamment celui du livret A, mais aussi à l'augmentation du volume d'emprunt.

Passons désormais aux dépenses réelles d'investissement. Elles sont en progression de 9 %. Elles s'établissent à 420 millions d'euros avec un taux de réalisation, je le disais, de 95 %. Hors emprunt, ces dépenses d'investissement, je le rappelle, représente 368 millions de dépenses réelles. Parmi elles, un point remarquable, ce sont les dépenses sous maîtrise d'ouvrage qui représentent 181 millions d'euros, soit 43 % des dépenses d'investissement. Leur volume progresse de 20 % en 2 ans, ce qui témoigne de l'engagement et du savoir-faire des services.

Quelles sont ces principales dépenses d'investissement ?

Tout d'abord, la compétence transports qui représente 70 % de ces dépenses. Ce sont les voiries départementales et territoriales, ce sont les infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires, ce sont les transports scolaires de voyageurs, 127 millions d'euros.

Deuxième partie, ce sont les dépenses sous maîtrise d'ouvrage en faveur de la politique de l'environnement, 6 millions d'euros, et c'est le volet sécurité qui continue d'enregistrer une hausse des dépenses de maîtrise d'œuvre avec plus de 4 millions d'euros.

S'agissant de la compétence culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs, on constate une augmentation de 19 % des dépenses portant sur les travaux de réhabilitation des musées et la restauration du patrimoine culturel.

La politique consacrée à l'aménagement du territoire représente 16 millions d'euros. Cela porte essentiellement sur le déploiement du réseau haut débit et très haut débit en faveur de l'inclusion numérique des territoires, avec en particulier, je le rappelle parce que c'est important, l'acquisition en 2023 d'un nouveau câble sous-marin fibre optique entre la Corse et le continent pour plus de 8 millions d'euros.

Le chapitre enseignement, formation professionnelle et apprentissage enregistre lui aussi une hausse des dépenses réalisées avec 12 millions d'euros. On a là-dedans la réhabilitation et la rénovation d'équipements des collèges et lycées, mais aussi le versement important de l'acompte relatif à la dotation tripartite État/Collectivité de Corse/Université.

Autre gros morceau, les subventions d'équipement versées aux tiers, qui s'élèvent, elles, à 170 millions d'euros et qui peuvent se découper tout d'abord avec la politique d'aménagement des territoires et de l'habitat, premier poste de dépenses, 51 millions d'euros, dont 33 millions d'euros versés aux communes et intercommunalités et 10 millions d'euros pour l'habitat, le logement et le foncier.

Viennent ensuite les politiques en faveur de l'action économique pour 38 millions d'euros, essentiellement assurées par l'ODARC, l'ATC et l'ADEC. N'oublions pas que si on a augmenté ce volume, c'est qu'en 2023, nous étions toujours en phase de relance économique. Les subventions d'équipements versées au titre de la compétence environnement qui représentent un montant de 27 millions d'euros, qui participent notamment au financement de programmes menés par l'OEHC sur la maîtrise de l'eau.

Avec près de 14 millions d'euros de subventions, le secteur de la culture, vie sociale, jeunesse et sport est lui aussi en progression de 12 %.

Enfin, toujours le chapitre sécurité qui consomme 12 millions d'euros.

Les immobilisations financières s'élèvent à 15 millions d'euros en 2023, qui sont constituées de fonds attribués après appel d'offres à des opérateurs financiers.

Pour terminer cette revue des charges d'investissement, venons-en aux emprunts et dettes assimilés qui atteignent 52 millions d'euros et qui portent sur le remboursement du capital de la dette.

Je vous rappelle le fait marquant de ce chapitre dépenses, on baisse les dépenses de fonctionnement de 5 % par rapport à 2022 et on augmente de 9 % les dépenses d'investissement.

Et nous voilà arrivés à l'examen de nos recettes.

Les recettes représentent un peu moins de 1,5 milliard. Elles enregistrent une baisse de 0,16 %. Elles sont pratiquement équivalentes à celles encaissées en 2022. Ces recettes sont pour 85 % d'entre elles des recettes de fonctionnement.

Quelles sont-elles ?

Elles se décomposent en 3 blocs : la fiscalité pour 766 millions d'euros, on constate une légère baisse de 4 millions d'euros ; les dotations et participation, 320 millions d'euros, toujours en légère baisse, moins 6 millions d'euros et les recettes sectorielles de fonctionnement, 152 millions d'euros, qui sont en augmentation de 3 millions d'euros.

Vous savez que ces 5 dernières années, l'évolution des recettes réelles de fonctionnement a été essentiellement portée par la fiscalité. Or, par rapport à 2022, la fiscalité de 2023 est en net recul, et nos prévisions confirmées en 2024, ne voient aucune amélioration.

Cette fiscalité qui s'élève à 766 millions d'euros, donc vous voyez, la moitié de notre budget, elle tâtonne en 2023. La fiscalité comprend des taxes directement perçues des redevables et celles reversées par les intermédiaires. Parmi les produits de fiscalité, même les taxes pouvant être modulées par la Collectivité, sont, elles aussi, en baisse. En 2018, elles représentaient 1/3 de notre fiscalité. Aujourd'hui, nous sommes à 1/4 de nos recettes fiscales.

La fiscalité indirecte, quant à elle, est en légère progression, mais elle est en légère progression parce que la part de TVA reversée a été sensiblement augmentée. Elle a été augmentée tout simplement parce qu'on nous a supprimé une autre taxe qui était la CVAE. Elle varie positivement et d'ailleurs, elle conforte notre thèse, cette TVA reversée qui varie positivement, elle conforte notre thèse qui consiste à convaincre le Gouvernement de nous traiter dans ce domaine à l'aune des autres régions métropolitaines, c'est-à-dire de nous mettre au même niveau de TVA que les autres régions. Si on ne faisait pas ça, on s'aperçoit que les droits de mutation à titre onéreux ont reculé de 13 %, tout comme la taxe sur la carte grise, on s'aperçoit aussi que les droits de vente sur tabac sont à-peu-près équivalents à celles sur 2022. Si la taxe sur les transports de voyageurs est en augmentation de 3 %, il n'en est pas de même pour la TICPE et la taxe de francisation et passeport des navires.

Donc notre fiscalité spécifique est en baisse forte. Elle est compensée par un reversement de TVA qui vient compenser partiellement ce qu'on recevait sur la CVAE.

Si nous passons désormais à l'examen des dotations et participations, elles sont malheureusement et désespérément constantes, 320 millions. Elles sont identiques à celles encaissées en 2022 et elles ne progressent pas, malgré une inflation à 5 % en 2023.

Heureusement, les recettes sectorielles de fonctionnement sont en hausse. Elles s'élèvent à 152 millions d'euros. C'est essentiellement le secteur social et le secteur des transports qui les constituent. Nous constatons néanmoins que la hausse de dotation est, en pourcentage, moitié moindre que l'inflation constatée, ce qui oblige la Collectivité à renforcer très souvent sa part dans les prestations sociales notamment.

Les recettes d'investissement, quant à elles, s'élèvent à 222 millions. Elles sont à peu près constantes. On constate une très bonne dynamique de ces recettes au cours de ces 5 dernières années. Les principaux co-financeurs de la Collectivité sont l'État, à raison du PTIC, l'Union européenne dans le cadre de la gestion notamment des programmes européens.

Enfin, au titre des recettes, cette présentation ne saurait être complète sans l'évocation des restes à recouvrer qui s'élèvent cette année à près 15 millions d'euros. Je vous rappelle qu'il y a eu un travail remarquable de fait par les services des finances notamment, puisqu'on était à 28 millions d'euros en 2022.

Après cette cascade de chiffres, quelle est la situation financière de notre Collectivité, situation financière dont je vous rappelle qu'elle est le fruit commun de la réflexion et du travail de l'ordonnateur, Monsieur le Président du Conseil exécutif et de Madame le payeur de Corse ?

D'abord, la présentation du CFU prévoit de vous éclairer sur le financement des investissements en 2023. Comment ont été financés nos 368 millions d'euros d'investissement ? Ils ont été financés par des ressources externes, des subventions, du FCTVA ou d'autres dotations à hauteur de 123 millions d'euros. Ils ont été autofinancés par la section de fonctionnement à hauteur de 140 millions d'euros. Et puis, ils ont été financés, bien sûr, par un recours à l'emprunt de 99 millions d'euros.

Donc, vous voyez que c'est une répartition d'à peu près 1/3 / 1/3 / 1/3 qui est une répartition équilibrée des financements d'investissement, qui est conforme au standard des règles financières.

Mais plus intéressant encore, examinons comment est constituée notre épargne. Je vous rappelle que pour notre Collectivité, pour une collectivité, l'épargne dégagée sur la section de fonctionnement contribue au financement des investissements. Et donc l'analyse des soldes d'épargne permet d'apprécier la capacité structurelle d'une collectivité à couvrir ses besoins de financement.

Si nous examinons les soldes intermédiaires de gestion, que constatons-nous ? Un très fort renforcement de l'excédent brut courant.

L'excédent brut courant, c'est ce qu'il y a entre le fonctionnement courant et les charges de gestion courante. Là, on a un très fort excédent qui s'établit à 210 millions d'euros. À partir de cet excédent, on en déduit une épargne de gestion qui sert prioritairement à l'annuité de la dette. Cette épargne de gestion, elle est en hausse de 33 %. Et puis, une épargne brute qui correspond à la contribution de la section de fonctionnement pour financer l'investissement. Ce ratio s'établit à 193 millions d'euros en 2023. Il est en augmentation de 35 % par rapport à 2022. Notre taux d'épargne brut revient dans les clous tant espérés des normes comptables puisqu'on est à 15,57 % en 2023.

L'épargne nette qui, quant à elle, indique la capacité de financement de la section d'investissement par le fonctionnement, une fois couverte la dépense d'investissement obligatoire, c'est-à-dire le remboursement de la dette, cette épargne nette s'établit à 140 millions d'euros. Je vous rappelle qu'elle était à 97 millions d'euros en 2022.

La capacité de désendettement qui, souvenez-vous, nous alertait tant l'an passé car elle était à 7 ans, revient à 5,42 années. Je vous rappelle que le seuil de vigilance est à 8 ans et qu'on est plutôt au-dessus de la moyenne des régions et départements.

Enfin, nous affichons un taux de désendettement qui s'élève à 84 % et qui est bien loin des 100 % qui nous alerteraient.

Donc, je crois que nous pouvons nous réjouir de voir ces 3 ratios, taux d'épargne brut, capacité de désendettement, taux de désendettement, ces 3 ratios, nous pouvons nous réjouir de les voir respecter les normes financières et comptables. Le mauvais procès fait par certains esprits partisans qui affirment que la Collectivité de Corse est en faillite, relève, ne leur en déplaît, de la mauvaise foi, voire de la malveillance.

Mais revenons à la présentation du CFU qui prévoit dans sa quatrième partie, de vous éclairer sur le bilan de la gestion pluriannuelle des stocks.

Quel est le bilan des autorisations d'engagement ? Les autorisations d'engagement ouvertes et disponibles en fin d'année s'élevaient à 679 millions. Elles sont affectées à hauteur de 98 %. Leur ratio de couverture est à 6 mois, ce qui est normal. Les autorisations de programme s'élèvent à 397 millions d'euros et le ratio de couverture est de 3,38 années. Je vous rappelle qu'une autorisation de programme, c'est ce qui permet par exemple de décider qu'on va construire une route. Donc, que son ratio de couverture soit à 3 ans est tout à fait normal puisqu'on va payer au bout des 3 ans les factures de la construction de la route.

Ce qui est remarquable sur cette année 2023 et sous l'égide de la direction des finances, que je remercie pour ce travail de bénédictins, c'est le toilettage de ces AP qui a permis l'annulation de 211 millions d'euros d'autorisations. Vous avez trouvé dans votre document un bilan des autorisations par chapitre fonctionnel. Je ne vais pas le détailler.

Maintenant, examinons l'état de la dette. Vous savez que quand on souscrit des emprunts, on essaie de maintenir un équilibre et c'est notre premier objectif, entre taux fixe et taux variable. Durant l'année 2023, la Collectivité de Corse a effectué différents mouvements sur son encours à hauteur de 99 millions d'euros pour financer ses investissements. La variation nette de l'endettement est de 47 millions d'euros compte tenu du remboursement de capital à hauteur de 52 millions d'euros.

Le montant des intérêts de l'ensemble de la dette s'élève à 26 millions d'euros. Je vous rappelle aussi que nous avons dû, en début d'année, souscrire 2 lignes de trésorerie parce que l'État peinait ou tardait à nous verser les dotations.

Donc l'encours de la dette aujourd'hui est de 1,044 milliard d'euros au 31 décembre 2023. Sa durée moyenne s'élève à 10 années, ce qui est une performance, 10 ans, ce n'est pas beaucoup. L'évolution depuis 2017 de la dette a été de plus 29 %. Si le montant total emprunté par la Collectivité de Corse s'élève à 521 millions d'euros, je rappelle néanmoins que 67 millions d'euros sur la période 2018-2023 ont été au titre de la renégociation des emprunts toxiques et 46 millions d'euros au titre du litige avec la Corsica Ferries. Retraitée de ces montants entre 2018 et 2023, l'augmentation de la dette a été de 407 millions d'euros. Mais cette augmentation de la dette de 407 millions d'euros a servi au financement de 1,8 milliard d'euros de dépenses sectorielles d'investissement. Pour 1 € emprunté 4,5 € demi sont investis dans cette période 2018-2023.

La structure de la dette pour, aller un peu plus loin, elle est plutôt saine puisqu'au 31 décembre 2023, l'encours de la dette se composait à 68 % de dette à taux fixe et dans une période d'inflation, c'est plutôt bien, à 31 % de dette à taux variable et on a que 0,34 % de contrats qui reste structurés, même si sur ces contrats structurés, 99 % sont des produits au risque très faible.

Donc, la répartition entre taux fixe et taux variable est plutôt à notre avantage, tout comme la durée moyenne de la dette.

Enfin, terminons par une nouveauté, la présentation synthétique du bilan comptable. Je voudrais tout d'abord souligner le bon partenariat entretenu entre la Collectivité de Corse et les services de la paierie régionale.

Ce partenariat, il se manifeste par un indicateur, l'indicateur de pilotage comptable qui était de 51 % en 2020 et qui est de 92 % en 2023. Cet indicateur produit par la DGFIP, traduit la qualité des comptes locaux. Donc, on a des comptes qui sont plutôt de très bonne qualité.

Vous rappeler aussi que le bilan comptable présente la situation patrimoniale d'une Collectivité à la clôture d'un exercice comptable, c'est la nouveauté du CFU, ce bilan comptable est composé de 2 parties : l'actif qui est constitué des biens et valeurs appartenant à la Collectivité et le passif qui est constitué des moyens dont la Collectivité dispose pour financer ses emplois. Le total du bilan de notre Collectivité s'élève à 5,750 milliards. Il est en hausse de plus de 256 millions cette année. L'intérêt de l'examen du bilan permet de mettre en exergue la bonne tenue des capitaux permanents dont le montant permet de financer l'ensemble de l'actif immobilisé. Insistons aussi, sur le commentaire de ce bilan, sur le montant important des capitaux propres qui représente 81 % des capitaux permanents de la Collectivité.

Donc en synthèse et pour terminer cette présentation, je peux vous dire, et nous vous disons que notre compte financier unique témoigne d'un retour à des normes et des ratios totalement conformes aux normes comptables. Notre Collectivité se situe dans la moyenne plutôt haute des régions et départements. Pourtant et heureusement, nous continuons d'investir comme jamais cela n'a été fait en Corse. Nous maîtrisons en deçà de l'inflation, nos budgets de fonctionnement. Mais nous devons aussi considérer la crise nationale et internationale, notamment la déroute des finances publiques, et nous sommes confrontés à un implacable effet de ciseaux, d'un côté, une augmentation massive des besoins d'investissement qui sont nécessaires à l'inscription de la Corse dans l'économie de demain, mais aussi une incertitude concernant la perception de l'ajustement de la DCT. De l'autre côté de la branche du ciseau, une rigidité de nos recettes, notamment fiscales. Je vous le rappelle, la chute des DMTO, la tenue des recettes sur les tabacs et surtout l'iniquité de traitement sur le reversement de la TVA nous asphyxient.

Même si nos finances sont encore saines et bien gérées, la prospective financière est préoccupante. Ces préoccupations s'intensifient et elles se traduiront inmanquablement lors de la prochaine présentation du budget supplémentaire pour 2024, mais surtout si rien ne change, dans le futur budget primitif de 2025.

Donc, plus que jamais, et au-delà de l'indispensable règlement politique, une urgente renégociation financière et fiscale est à conclure avec l'État.

Je vous remercie de votre attention.

Pardon, Madame la Présidente, j'oubliais et qu'il ne m'en tienne pas rigueur, j'oubliais l'avis du CESEC.

Le CESEC prend note et constate que les différents ratios sont positifs et réaffirme son inquiétude face au recours récurrent à l'emprunt nécessaire à l'équilibre des comptes.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Président de l'ADEC pour cette présentation.

Puisque vous parlez du CESEC, nous avons le plaisir d'accueillir la présidente, Marie-Jeanne Nicoli, que nous saluons, avec son petit-fils qui est en stage. Bienvenue.

Merci pour cette présentation très claire, très pédagogique.

La parole est à qui veut la prendre. Je rappelle que les temps de parole sont doublés et ce n'est en rien une obligation que de l'utiliser. Il y a les rapports des commissions, bien sûr. Je pense qu'on ne va pas tout relire, tout a été présenté.

M. Joseph SAVELLI

Simplement l'avis, Madame la Présidente.

La commission des finances a émis un avis favorable sur ce rapport avec la non-participation des groupes « Un soffiu novu », « Avanzemu » et l'absence du groupe « Core in fronte ».

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. Evidemment, si des personnes qui étaient à la commission souhaitent voir leurs interventions reprises, ils peuvent les reprendre en séance bien évidemment, il n'y a aucun souci là-dessus, vous le savez.

Nous allons maintenant passer au débat. Qui souhaite intervenir ?

Monsieur Georges Mela, vous avez la parole.

M. Georges MELA

Merci, Madame la Présidente.

Comme vous l'avez précisé, nous sommes aujourd'hui sur la première expérimentation du compte financier unique en remplacement du compte administratif et du compte de gestion.

Le résultat de l'exercice en fonctionnement que vous faites apparaître s'établit 155 millions d'euros, soit 27 % de plus par rapport à l'année précédente, sachant que cela ne pouvait être que mieux puisque figurait le paiement du contentieux, dois-je le rappeler, à quoi il convient d'ajouter les 21 millions d'euros du résultat reporté.

En investissement, à l'inverse, le résultat est déficitaire de 160 millions d'euros, d'où le résultat cumulé de 16 millions d'euros que vous nous demandez aujourd'hui de valider.

Puisque la Présidente m'y a invité, je l'ai fait en commission des finances, mais je vous sollicite à nouveau pour vous demander un travail de présentation des dépenses réelles d'investissement hors capital de la dette sur la décennie qui a précédé la fusion de 2018, nous en avons parlé en commission, afin que tous ici puissions disposer des mêmes informations sur les sujets qui sont abordés et qu'il n'y ait pas de divergence de vue d'opinion.

Je crois me souvenir et je fais un bref rappel, qu'en 2009, l'investissement de la seule Collectivité avoisinait les 290 millions d'euros et que les départements investissaient ensemble environ 80 millions d'euros, atteignant aujourd'hui le niveau d'investissement que vous nous proposez.

Je signale quand même que l'introduction des rapports aujourd'hui que vous nous faites et qui sont financiers se veulent un petit peu moins conquérant qu'à l'accoutumée, comme c'est le cas sur l'ensemble des documents budgétaires depuis l'an dernier, en tout cas, la fin de votre intervention en est le meilleur éclairage.

En effet, vous redoutez, vous en avez fait état, l'effet ciseaux attendu pour 2027 et votre présentation affiche comme priorité face aux dépenses, des ressources, c'est un objectif du processus Beauvau le plus précieux oserais-je dire. On perçoit dans votre développement une inquiétude très forte qui est partagée par nous tous et inquiétude qui s'est manifestée aussi au cours de nos échanges en commission des finances.

On ne voit malheureusement pas les efforts que l'on est en droit d'entendre à la lecture de ce constat. Il y a des priorités budgétaires, et vous le savez, que l'on regrette toujours de ne pas voir financer.

L'avantage des documents budgétaires, quels qu'ils soient, c'est qu'ils ont des chiffres et les chiffres qui s'imposent à nous tous sont têtus. Je veux parler de la dette, vous en avez suffisamment parlé, le personnel, on va en parler, sans oublier le tassement de la fiscalité qui sont essentiellement les points noirs de cet exercice.

Le montant de l'investissement, certes, soit 368 millions d'euros hors emprunt, semble être un niveau acceptable et nous vous en donnons grâce, même s'il nous faut impérativement, et je le dis souvent, nous le disons souvent, nous devons impérativement nous recentrer et recentrer nos engagements sur des choix stratégiques qui font aujourd'hui cruellement défaut.

Concernant le fonctionnement, vous l'avez abordé, s'il est vrai que facialement, on constate une diminution de 4,90 % par rapport au record de l'an dernier dû au paiement du fameux contentieux, sans comptabiliser ce dernier, on note une augmentation de 4,56 % des charges de fonctionnement, avec une progression des charges à caractère général de 6 % et des charges de personnel à 4. La fameuse trajectoire du cabinet Klopfer qui servait de guide, semble à mon avis s'éloigner à grande vitesse.

Au niveau des recettes, la fiscalité connaît un tassement de 4 millions d'euros. Les tabacs restent stables, comme vous l'avez précisé, à hauteur de 153 millions d'euros, la taxe intérieure de consommation des produits énergétiques appelée couramment TICPE baisse de 5 millions d'euros et les droits de mutation à titre onéreux, appelés DMTO, de 14 millions d'euros. Et c'est là, même si on doit se contenter et malheureusement le bon côté des dotations qui reste stable de l'État à hauteur de 321 millions d'euros, viennent quand même et nous permettent d'échafauder des raisonnements avec beaucoup plus de sécurité, même si l'on souhaite de façon collective, toujours voir leur niveau indexé et nous vous rejoignons sur ce sujet.

Vu le contexte politique nationale qui n'échappe à personne, on attendra très certainement d'avoir un nouveau Gouvernement à l'issue des élections législatives pour savoir ce que deviendra le rattrapage financier de 34 millions, parce qu'il ne faut pas les oublier, que nous avons sollicité par l'intermédiaire de notre Assemblée en avril.

Les effectifs, 4 328 agents pour la maison mère, j'espère n'avoir oublié personne, 4 290 l'an dernier. On constate malheureusement un remplacement systématique des départs définitifs alors qu'un des objectifs de la fusion était

d'opérer une mutualisation des services. Cette méthode de gestion qui nous est chère n'a pas été érigée en principe, mais est restée malheureusement au stade des incantations.

Enfin la dette. Le milliard est officiellement dépassé, sans compter que l'encours de la dette au 31/12 n'intégrait bien sûr pas l'emprunt sur l'exercice 2023, dont le montant maximal autorisé était de 100 millions d'euros. Il a été utilisé intégralement, et sur l'année 52 millions de capital a été remboursé, d'où le montant que vous avez annoncé, 1,44 milliard de dettes établissant une capacité de désendettement à hauteur de 5,42 années.

Le rapport insistait l'an dernier sur le fait que sans le paiement du contentieux, on serait en 2022 à 4,1 années au lieu de 7. Rappelons que le seuil d'alerte et vous l'avez fait, est à 8 et que la moyenne nationale est autour de 4 années, régions et départements confondus. On est malheureusement au-dessus en ayant des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires, pas en volume mais en outils fiscaux. 5,42, je vous l'accorde, c'est mieux que 7, mais c'est moins bien que les 4,1 qui aurait dû être inscrits l'an dernier.

La dette, elle reste à mes yeux et à nos yeux, je suppose que c'est l'avis de l'ensemble des conseillers territoriaux qui siègent dans cet hémicycle, l'indicateur le plus inquiétant, alors même que l'on n'a plus de gros investissements depuis déjà bien longtemps et que certains, je pense au port de la Carbonite ou à des déviations et la mandature précédente, en a réalisé quelques-unes, à réaliser sur des points névralgiques dont on a parlé la dernière fois aussi doivent nécessairement être engagés.

Je précise que c'est une inquiétude, puisque vous y en avez fait état, qui est partagée par le CESEC qui ne se contente que de prendre acte de l'ensemble des documents transmis.

Je vais y faire référence parce que tout à l'heure dans le couloir, au cours d'une aparté, nous nous sommes entretenus à quelques-uns et notre collègue Louis Pozzo di Borgo, président de la commission des finances, n'avait pas aimé lors de mon dernier commentaire qu'il avait justifié de hors sujet lors de la dernière session budgétaire. Pourtant, mon cher Louis, la démonstration me semble implacable. Dois-je rappeler la dette du Conseil départemental 2A même si c'est un retour, et je n'en ai pas une nostalgie très forte, représentait à l'époque, 10 % seulement de l'encours d'emprunt commun, celle du CD 2B 14 %, quand celle de l'ex CTC avoisinait les 76 %, soit 616 millions d'euros qui représentent le double de la dette en 2010 qui est la nôtre à hauteur de 308 millions d'euros.

À cette époque d'ailleurs, pour faire un petit parallèle, on empruntait raisonnablement pour investir beaucoup. Aujourd'hui, on emprunte beaucoup pour investir autant que les 3 collectivités réunies, et vous le dites souvent, Monsieur le Président, et je vous en donne acte.

Vous l'avez bien compris, globalement, même si quelques ratios sont en nette amélioration, le compte n'y est pas et l'incertitude liée à l'avenir, vous en avez fait état vous aussi, n'a jamais été aussi forte.

Mais si une suggestion devait être écoutée, bien qu'émanant de notre groupe d'opposition, ce serait pour vous dire qu'en cas de reprise éventuelle des discussions de Beauvau, l'urgence pour nous n'est ni d'ordre statutaire, ni de savoir qui va recevoir la compétence de principe dans tel ou tel domaine, le plus important pour nous, c'est d'offrir un cadre budgétaire et financier afin de stabiliser une bonne fois pour toute cette Collectivité. Toute prérogative est vaine, si on ne dispose pas des moyens pour l'exercer.

Vous nous avez souvent indiqué lors de la présentation de budget qu'une partie de celui-ci suivait la conjoncture quand l'autre était voulue parce qu'elle exprimait une stratégie politique. Ce compte financier unique fait donc le bilan de votre action pour l'exercice 2023.

Au-delà des charges à caractère général et des charges de personnel, les fameux 011 et 012 qui augmentent, on y voit une politique qui malheureusement, je le répète, ne fait pas les choix stratégiques nécessaires à la hauteur des enjeux et des besoins d'aujourd'hui.

Deux exemples qui nous concernent tous et ce, quelles que soient nos idées politiques :

Sur les politiques environnementales : une inadéquation entre l'objectif de faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement, et le faible budget qui lui est alloué, soit 4 %.

Sur les investissements destinés aux établissements d'enseignement : j'avais souhaité, lors d'une commission des finances, travailler sur un PPI, tant les investissements sont nécessaires. Malgré l'augmentation de 2 M€ que l'on constate et par rapport à l'exercice précédent, nous savons tous que cela reste très insuffisant pour permettre une mise à niveau et une rénovation efficiente.

Ces deux exemples d'ailleurs, vous auriez pu les mentionner, sont cités dans l'avis du CESEC.

Alors, vous nous dites que vous avez une différence de vision politique avec nous, je vous répondrai que cette différence se situe exclusivement dans votre manque d'ambition.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci pour cette intervention. Qui d'autre souhaite intervenir ?
Josépha Giacometti.

Salute, prima, è vi passu a parolla.

Mme Josépha GIACOMETTI-PIREDDA

Vi ringraziu.

Alors effectivement, nous sommes dans un exercice qui est finalement un regard porté, par nature, sur la bonne exécution du budget primitif de l'année précédente ; année précédente où, vous le savez puisque j'avais eu à l'exposer à ce moment-là, j'avais porté sur ce budget primitif un regard plus que critique puisque je m'y étais tout simplement opposée.

Alors au-delà de ce qui relève de la structure de la Collectivité et qui est récurrent, et à juste titre, on peut le partager avec vous, vous l'avez rappelé, l'effet ciseaux entre les recettes et les dépenses, ce sont des termes un petit peu impropres pour la circonstance puisque ce n'est pas tout à fait ça, mais on va dire entre ce qui doit rentrer au bénéfice de la Collectivité et puis en face, les charges, les dépenses, les besoins d'investissement, les exigences, quelque part la structure, la matrice même de cette collectivité. On le sait, aujourd'hui, on a touché les limites, on est dans l'effet ciseaux et nous savons que c'est une réalité à laquelle nous nous trouvons tous soumis.

J'avais dit aussi que c'était, face à cela, un document de gestion courante d'une collectivité locale puisque, face aux contraintes, même si certaines sont extérieures, il y a des possibilités d'agir de l'intérieur et de faire des choix. Et j'avais, à cet effet, pointé l'absence de marqueurs forts, de marqueurs signifiants quant aux choix politiques, quant aux choix qui s'imposaient.

Et vous présentez un tableau, je l'ai dit, on peut même là-encore, partager certaines inquiétudes, mais malgré tout, c'est finalement effectivement conforme à ce qui était annoncé.

En cela, on peut dire que vous êtes en conformité avec l'annonce du budget primitif. Vous êtes en conformité avec son exécution.

On a souvent l'habitude de dire que c'est un peu la photographie à l'instant T de l'exécution budgétaire. En photographie, aujourd'hui, il existe beaucoup de logiciels pour améliorer les photos, pour les rendre plus belles pour les lisser, les Photoshop ou autres logiciels, l'intelligence artificielle. Je ne vais pas dire que vous êtes dans l'intelligence artificielle pour avoir fabriqué, parce que ça voudrait dire qu'il est insincère, et ça je ne le pense pas, au sens budgétaire du terme, je ne le pense pas. En revanche, il est un peu photoshopé quand même dans le discours et dans l'intervention, dans la façon de le présenter, dans la façon de présenter les choses. Il est très, très amélioré. Parfois, on lisse le grain sur certains aspects. On emploie des termes pour grossir les traits et donner de la couleur, donner l'impression qu'on a fait ces choix stratégiques. On emploie les termes clés : éducation, formation, culture, patrimoine, jeunesse, transports, on a l'impression qu'on couvre tous les prismes, environnement. On affine le grain, on lisse sur l'ensemble du rapport, on dézoome parfois lorsque ça blesse un peu.

Alors, moi, je vais conclure.

Quand on déshabille malheureusement la réalité de tous ces effets de présentation et de communication, je dois à l'honnêteté de dire qu'ils ont été un peu plus édulcorés aujourd'hui, un petit peu plus, un peu plus prudents en tout cas, mais ça on ne peut pas vous le reprocher.

En revanche, ils ont été quand même fortement affirmés sur certains aspects, fortement appuyés. Alors que lorsqu'on déshabille, je le disais, de tous ces effets de présentation et de communication, il reste le réalisé, conforme à un budget de gestion locale d'une collectivité locale administrée aux perspectives incertaines, reste des réalisations saupoudrées, une absence de choix clairement assumée, une absence d'ambition clairement portée, une absence de marqueurs définitivement ancrée.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Qui d'autre souhaite intervenir ? Louis Pozzo di Borgo.

M. Louis POZZO di BORGO

Merci, Madame la Présidente.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers exécutifs,
Chers collègues,

Alors, j'entends effectivement les commentaires sur ce document, que l'on peut, ou pas, partager, j'y viendrai un peu plus tard dans mon propos. Simplement vous dire qu'aujourd'hui, ce document, qui reflète effectivement l'exécution budgétaire de 2023, j'ai envie de vous dire que c'est un document, alors je vais peut-être galvauder le terme, c'est un document qui est polymorphe, c'est-à-dire qu'on pourrait, les uns, les autres, avoir une interprétation juste mais très différente de ce document.

Facialement, c'est un bon document. Je pense que, que l'on soit dans la majorité ou l'opposition, facialement, lorsque l'on regarde le document, il présente des ratios qui sont conformes, il présente un niveau d'investissement qui est parfaitement en adéquation à ce que nous avons dit. Il présente facialement encore des baisses des charges de fonctionnement, par exemple, et là, j'ai envie de vous dire, nous sommes dans l'exécution budgétaire que nous nous étions fixée.

Pour autant, l'honnêteté intellectuelle qui règne au sein de ce groupe de la majorité m'impose aussi d'en avoir non pas une lecture, mais d'apporter effectivement, et c'est ce qu'a fait le Conseil exécutif dans sa présentation, d'apporter des bémols, sans quoi nous ne serions pas en adéquation avec la charge qui est la nôtre, c'est-à-dire être en responsabilité politique.

Quand on est en responsabilité politique, on ne l'est pas simplement pour siéger dans un hémicycle, pour siéger dans un conseil municipal, dans un conseil communautaire, on est en responsabilité politique pour le bien collectif, pour le développement de notre île, pour le développement d'un peuple. Et aujourd'hui, nous nous devons, ici, collectivité principale de la Corse, d'avoir les ambitions et surtout les moyens de nos ambitions.

Alors, je m'en explique.

Ce document budgétaire, en soi, pour le grand public, est un document budgétaire qui tient la route, vous me permettrez l'expression, qui reflète aussi d'efforts qui ont été faits, qui reflète aussi d'une conjoncture, on n'en a pas parlé, mais d'une conjoncture très délicate, très difficile, et d'un besoin absolu de réforme et d'un besoin absolu de rigueur.

Alors, dans les interventions de Georges et de Josépha qui étaient, je dois le reconnaître, faites avec beaucoup de justesse sur certains points, de divergence de points de vue sur d'autres, des visions politiques différentes, et ça, c'est la démocratie et la normalité. Manque aussi peut-être une approche beaucoup plus comptable, et je m'en explique.

Ce document-là, il doit être aussi perçu non pas comme une découverte, mais ce que nous avons dit au budget primitif, les difficultés que nous avons exposées, la trajectoire qui devient complexe à la Collectivité de Corse et la responsabilité qui est la nôtre pour bâtir un avenir à cette collectivité et surtout à ses exercices budgétaires à venir, Josépha parlait d'intelligence artificielle, moi je pense qu'on a surtout besoin d'intelligence collective. On ne peut pas aujourd'hui, que l'on soit dans la majorité ou dans l'opposition, se satisfaire de remarques, de contradictions ou bien parfois de reproches sur ce document budgétaire.

Nous savons aujourd'hui quelle est la situation de la Collectivité de Corse. Nous l'avons dit au budget prévisionnel, nous travaillons sur les lendemains pour cette collectivité et surtout, premier point en réponse à Georges, eh bien, Beauvau ou pas Beauvau, nous demandons depuis un petit moment une vraie discussion pour avoir des perspectives fiscales et donc budgétaires, car la situation actuelle, vous me permettrez de vous le dire, et je ne ferai pas d'ingérence dans vos pensées, ni dans vos modes de fonctionnement, que l'on soit de « Un soffiu novu », que l'on soit de « Nazione », que l'on soit du « PNC » ou de « Femu a Corsica », les recettes sont les recettes. Il n'y a pas ici une personne qui a une baguette magique pour venir optimiser des recettes, pour venir augmenter les recettes.

Vous l'aurez compris, je ne vais pas vous noyer dans les chiffres. J'aurais pu bien entendu me servir de la structure de ce document pour mettre en avant les bons ratios et les bons résultats. Ça ne sera pas l'angle de mon intervention. Simplement dire qu'aujourd'hui, le point principal qu'on doit retenir pour l'avenir, en dehors de l'exécution puisque c'est derrière nous, c'est de dire : nous avons des recettes qui baissent et des charges qui augmentent. Ça, c'est le point central de ce document et de ce constat. Nous avons des recettes qui sont à la baisse et structurellement, des dépenses qui sont à la hausse.

Une fois que l'on a dit cela, on va se pencher bien entendu sur les recettes. Nous le disons depuis un bon moment, nous sommes pénalisés par diverses décisions qui ont eu lieu récemment, et plus anciennement, 2009, le gel de la DCT, mais j'en passe aussi, des décisions sur la fraction de TVA qui est rétrocédée à notre collectivité. Nous sommes aujourd'hui devant une difficulté qui nous amène dans la situation où nous sommes.

Donc sur les recettes, je tiens à le dire, nous sommes tous dans la même galère. Nous le sommes ici, nous le sommes dans notre collectivité, qu'elle soit intercommunale ou communale, nous faisons face à une baisse drastique des recettes et j'ai envie de vous dire, ce n'est que le début. L'Etat va devoir économiser 70 milliards dans les années à venir, vous imaginez bien que les premiers pénalisés seront les collectivités locales et ça, nous le savons. Donc, premier sujet d'inquiétude.

Deuxième point qui vient, bien entendu, alimenter les débats, ce sont les dépenses. Lorsqu'on parle de dépenses, il y a effectivement ce qui peut être mis en adéquation avec des choix et qui sont le reflet de choix et puis il y a ce qui s'impose à nous.

Alors, on va rentrer dans les chapitres, sans être trop technique, mais ici tout le monde est habitué à l'exercice budgétaire. Eh bien, nous avons le chapitre 011 avec nos charges à caractère général, oui, elles sont en augmentation. Parce que moi, ce document, je le lis une fois que nous avons retraité la condamnation de la Corsica Ferries et c'est la lecture que nous devons en avoir. Nous devons avoir cette lecture collective. La comparaison doit se faire, 2022/2023, retraitée de la condamnation Corsica Ferries, sans quoi nous verserions collectivement ou pas, dans une sorte d'optimisme qui n'est pas de mise aujourd'hui. Et ces dépenses-là, notamment sur les charges à caractère général, nous avons fait beaucoup d'efforts, les services ont fait beaucoup d'efforts.

Je remercie ici Alexandra Folacci pour ton implication, bien entendu tout le Conseil exécutif parce que des efforts sont faits, mais il y a des choses qui s'imposent à nous.

La situation nationale, internationale, on ne va pas la prendre comme excuse, mais c'est une réalité. L'inflation aujourd'hui, elle touche toutes les collectivités : les carburants, toutes les matières premières. Donc cette inflation-là, elle nous impacte et il est difficile aujourd'hui d'afficher autre chose qu'une hausse des dépenses à caractère général. Que l'on soit, je le répète, dans l'opposition ou à la majorité, ce sont des choses qui s'imposent à nous.

En ce qui concerne les effectifs, moi, j'ai envie de vous dire aux uns et aux autres, attention, c'est comme pour l'investissement, et j'y viendrai dans un second temps de mon propos, comparaison n'est pas raison.

Georges a volontairement, et avec un petit sourire, parlé de la dette du CG 2A, il a dû oublier de parler des effectifs du CG 2A en novembre 2017... On aurait pu parler des 100 personnes qui sont arrivées comme la cerise sur le gâteau et cela avec tout le respect que nous leur devons, elles font partie

aujourd'hui de notre collectivité, elles ne sont pas prêtes de partir à la retraite et nous les avons donc absorbées dans les effectifs.

Donc si on veut comparer les choses, effectivement, la dette des conseils généraux était ce qu'elle était, mais nous avons eu aussi quelques cadeaux avec ce mariage que nous avons décidé avec les deux CG. Pour autant, on ne va pas servir cela comme excuse. Bien entendu, il y a des départs à la retraite, mais en face de ça, et je le dis et je le redirai tant que de besoin, il y a justement des besoins qui changent et qui augmentent, que ça soit en matière de social, que ce soit en matière de transports.

Alors, c'est vrai que Josépha a balayé le spectre des compétences, transport, jeunesse, culture... Effectivement, est-ce que nous sommes dans le vrai ? Je le pense. Nous assumons nos politiques publiques, mais on a souvent, dans cet hémicycle, l'habitude de décorrélérer le rôle de la CdC avec les autres intercommunalités et communes.

Aujourd'hui, nous croulons, nous croulons sous les demandes, que ce soit d'accompagnement en ingénierie, d'accompagnement en investissement, de toutes les collectivités. Pourquoi ? Parce que ce qui se passe ici, ça se passe dans les strates inférieures. La rigueur budgétaire, la difficulté budgétaire, il n'y a pas aujourd'hui une intercommunalité qui ne la connaît pas, qui n'en souffre pas. Il n'y a pas une commune aujourd'hui qui n'est pas à la recherche de recettes et de diminution de ses dépenses. Nous ne sommes pas des extraterrestres. Nous sommes simplement une collectivité supra qui doit abonder toutes les autres collectivités.

Donc, dans ce schéma-là, comment voudriez-vous que sur un exercice budgétaire, ou deux exercices budgétaires, nous puissions changer de logiciel et dire aujourd'hui : la rigueur est là parce que nous pourrions effectivement, en 2027, ou avant, ou après, arriver dans une situation budgétaire très délicate, avec un effet ciseaux qui va s'imposer à nous.

Si nous faisons ça, nous provoquerions immédiatement en cascade, en effet boule de neige, l'effondrement de toutes les intercommunalités et de toutes les communes. Il y a ici des élus. Nous savons tous que sans les financements de la Collectivité ou sans l'appui de la Collectivité de Corse, eh bien nos territoires seraient en très grande difficulté.

Je ne reviendrai pas sur l'aide commune et le choix qui a été fait par le président du Conseil exécutif qui vient en soutien à nos territoires.

Donc aujourd'hui, lorsqu'on a dit ça, nous n'avons pas apporté de réponse pour autant, nous avons posé le constat. Nous avons posé le constat et nous nous devons aujourd'hui de nous dire deux choses :

Est-ce que le train de vie de la collectivité, aujourd'hui, est et sera conforme à nos recettes de demain ? Non ! Non, il faut le dire, il ne faut pas avoir peur des mots. Le Conseil exécutif, Alex Vinciguerra, président de l'ADEC l'a dit, nous sommes aujourd'hui dans une situation de responsabilité, nous avons étudié un document qui est ce qu'il est et, je l'ai dit, on peut en faire plusieurs lectures, mais nous devons dès aujourd'hui parler de demain.

Est-ce que nous pouvons garder le même train de vie ? Non, il y aura des choix à faire.

Est-ce qu'en matière de transports, nous avons toutes les garanties de la pérennité des DSP ? Eh bien, nous sommes aussi dans l'attente d'un complément de DCT. Un complément qui n'est pas à prendre sous l'angle de la mendicité. Nous ne quémandons pas quelque chose. C'est quelque chose qui nous revient de droit depuis 2009. C'est quelque chose qui devrait être rétroactif et c'est quelque chose que l'on qu'on ne voit pas arriver.

Donc là-dessus aussi, attention aux interprétations hâtives. Nous ne sommes pas face à une problématique de gestion, parce que c'est un petit peu l'angle qu'on veut donner à ce débat. « Nous ferions mieux, vous faites moins bien, vous ne faites pas de choix, votre vision n'est pas la bonne et pas la nôtre ».

Sur beaucoup de points, j'ai envie de vous dire heureusement, parce que chaque groupe politique a sa vision de la société, du développement. En revanche, lorsqu'on parle exercice budgétaire, il y a ce qu'on peut changer et ce qui s'impose à nous.

Ce qui s'impose à nous, je l'ai dit, ce sont les recettes, les besoins des territoires, des effectifs. Eh bien oui, ils ne diminuent pas, mais pourquoi ils ne diminuent pas ? Parce que nous avons un véritable besoin d'aide à la personne, les lycées, les collèges, le social, le sport, le besoin d'ingénierie interne. Nous sommes aujourd'hui une collectivité qui intervient à tous les niveaux de développement de notre territoire, tous les niveaux ! Alors on peut hocher la tête, on peut être d'accord, ne pas être d'accord. Quid du devenir des communes du rural sans la Collectivité ? Quid du devenir des intercommunalités sans la Collectivité ? Je pense être bien placé pour en parler. Je pense que, que l'on soit du Sud, du centre ou du Nord, nous avons besoin de cette collectivité.

Donc, ce document, il doit se poser comme la pierre angulaire de notre future réflexion, que ça soit en commission des finances, que ça soit dans l'élaboration de notre futur budget. Nous devons aujourd'hui, collectivement, en dehors, je dirais, des clivages qui peuvent être politiques, parfois provoqués, nous devons aujourd'hui effectivement nous réunir en commission des finances, parce que ce qui pointe demain, et je ne m'en sers pas comme excuse, mais après le 7 juillet, une fois que la frénésie locale sera passée, bien malin qui pourra dire à quelle sauce nous allons être mangés, ici comme ailleurs. Parce que l'avenir, c'est celui-ci : l'avenir, moi je ne parle pas de guerre civile, je ne parle pas de chaos, je parle d'incertitudes, d'incertitudes sociales, sociétales, budgétaires, aujourd'hui nous avançons à l'aveugle.

Donc, dans ces moments-là, on ne va pas, rassurez-vous, je ne crie pas ou je n'appelle pas à l'union sacrée, chacun est libre de faire ses choix, ses interventions, ses positions. Je dis juste qu'aujourd'hui, politiquement, nous avons besoin d'intelligence collective.

Je dis juste que nous avons réalisé encore cette année, et je pèse mes mots, l'exploit d'investir 360 M€.

Alors, on aura toujours la même rhétorique : vous investissez, vous saupoudrez. Il n'y a plus de grands projets, c'est une vision ou une interprétation que l'on peut ou pas partager. Mais, simplement, je vous invite à prendre le costume quelques instants des conseillers exécutifs, du président de l'Exécutif. Nous sommes systématiquement, systématiquement depuis maintenant 4, 5, 6 ans dans une notion d'urgence. On ne saupoudre pas. On intervient là où se fait sentir le besoin. On intervient là où les territoires ont besoin de nous.

C'est vrai, on n'a pas de déviation, alors je ne sais pas si une déviation est quelque chose de structurant, chacun fera son interprétation. On ne fait pas de déviation, dont acte.

On a parlé du port de la Carbonite, ok, 850 M€ le port de la Carbonite, u Portu novu. Alors on peut le dire, on est pour ou on est contre. Moi, je suis pour u Portu novu, je l'ai dit, je l'assume et je le maintiens. Mais une fois que j'ai dit que j'étais pour, les 850 M€ d'investissement, on les prend où ? Avec quel financement ? Comment fait-on ?

Ce n'est pas parce qu'on décide de dire qu'il faut un grand port à Bastia, ou il faut un grand port à Ajaccio que ça va se faire dans les 2, 3 ans : difficultés environnementales aujourd'hui pour le montage des dossiers ; financement, on a un pays, la France, qui est dans une difficulté financière sans précédents, 3 200 milliards de dettes, des taux d'intérêt qui s'envolent, une dégradation aujourd'hui de la situation bancaire de la France.

Tout ça, on ne peut pas l'occulter lorsqu'on va présenter nos projets.

Aujourd'hui, nous allons vers des années, je ne vais pas dire de rigueur parce que le terme est trop fort et que nous allons essayer de les éviter. Nous allons vers des années difficiles. La situation politique française le démontre.

Alors mon discours, vous l'avez compris, il n'est pas spécialement technique, voire pas du tout technique, c'est simplement un focus sur une situation. Parce que c'est vrai qu'il y a la campagne, il y a la situation, il y a les rancœurs, il y a tout ce qu'on peut dire et puis il y a la réalité.

Aujourd'hui, nous devons la vérité aux Corses. Nous devons la vérité à cet hémicycle. Intellectuellement, je ne pouvais pas faire une autre intervention que celle-ci. Je dis juste : attention aux lendemains. N'alertons pas la population. Ne portons pas des messages qui broient du noir et des messages défaitistes, parce qu'aujourd'hui notre population, les Corses, sont en difficulté, nous le savons.

Nous avons aussi besoin, dans nos rôles politiques, d'être sincères, d'être rigoureux, de nous projeter et de proposer un avenir. Cet avenir, ça ne sera pas « Un soffiu novu » contre « Femu a Corsica », ça ne sera pas le PNC contre « Femu a Corsica », ça ne sera pas « Nazione » contre « Femu a Corsica », ça ne sera pas « Core in fronte » contre « Femu a Corsica », cet avenir financier et ce que nous allons faire dans les années à venir, dans les contraintes qui sont celles de la France, parce que malheureusement pour les uns, heureusement pour les autres, ce sont les contraintes de la France puisqu'aujourd'hui il n'y a pas d'autonomie, il n'y a pas d'indépendance. Nous sommes dans une situation, il faut avoir les pieds sur terre, il ne faut pas être hors sol, il faut avoir les mains dans le cambouis, dans les collectivités locales, la situation va devenir difficile.

Donc comment nous construisons cet avenir collectivement ? Est-ce qu'on va rester dans le reproche mutuel, dans la critique du document, dans la critique budgétaire ?

Moi, je suis d'accord avec Josépha, effectivement, ces discours politiques, et je les respecte à 100 %, il y a des marqueurs à avoir ou ne pas avoir, mais aujourd'hui, on n'est plus à avoir des marqueurs. Aujourd'hui, on est dans une situation, et pas qu'à pas la Collectivité de Corse, partout en Corse, pour ne pas dire partout en France où, au-delà des marqueurs, nous sommes en situation où nous allons devoir être aux côtés de nos populations, nous allons devoir être sur le terrain, proposer des dispositifs d'aide, pas des dispositifs novateurs, des dispositifs d'aide, parce que les jours qui déchantent sont devant nous, pas derrière.

Alors je le dis avec beaucoup de sincérité, pour ma part, je respecte ce document, je le partage, je partage la présentation du Conseil exécutif parce qu'elle est sincère. Tous les ratios sont conformes. Nous sommes dans une exécution budgétaire avec quasiment 99 % en fonctionnement et 95 % en investissement. Donc, nous sommes aussi dans ce que nous annonçons, nous réussissons à le faire. Mais pour combien de temps ? Non pas par mauvaise gestion, mais parce qu'aujourd'hui, moi, ce que je retiens de ce document, c'est une inversion des courbes. Nous avons eu pendant 4 ans des recettes très dynamiques, que ce soit sur les tabacs, que ce soit sur les taxes sur les carburants, que ce soit sur la TVA, et nous nous rendons compte aujourd'hui, que cette dynamique est en train de s'inverser. Nous avons des recettes qui sont en train de décroître et des dépenses qui sont à la hausse.

Donc aujourd'hui, collectivement, et en dehors de tout chant partisan, de toute position ou posture politique, nous devons assumer collectivement que le rôle de la Collectivité doit évoluer. Mais pour qu'il évolue, et ça sera la conclusion de mon propos, il faut aussi que les gens qui siègent ici, tous, tous ceux qui sont des élus locaux, n'aient pas un positionnement de conseiller territorial ici pendant la session, puis dès le lendemain reprennent leur costume de maire, de président d'interco, de conseiller municipal et demandent monts et merveilles à la Collectivité.

On ne peut pas aujourd'hui être devant des situations où des demandes de financement arrivent à la Collectivité sans cesse, sans discussion et on nous dit, « la Collectivité ne fait pas... » ou « la Collectivité fait... ». S'il y a rigueur ici, il y a rigueur ailleurs.

Je le dis, je l'ai dit à tous les maires, je le dis aujourd'hui à l'ensemble de cet hémicycle, si on nous demande la rigueur ici, il faut avoir l'honnêteté intellectuelle, la responsabilité en tant que maire ou président d'intercommunalité, de l'appliquer aussi sur nos territoires.

Alors je ne rentrerai pas plus en amont dans le document. Je pense que tout a été dit. Voilà la position de notre groupe. Nous demandons aujourd'hui, et c'est convenu avec Alex Vinciguerra, avec Gilles Giovannangeli et le Président de l'Exécutif bien entendu, Gilles Simeoni, de réunir la commission des finances très rapidement, ça avait été demandé par d'autres groupes, de travailler bien entendu dans le champ de l'autonomie du processus de Beauvau, mais aussi dans un temps très court, en dehors, sur des discussions, sur le nouveau pacte fiscal avec l'État et renégocier nos recettes.

Voilà. Merci, Madame la Présidente.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. Qui d'autre souhaite intervenir ? Alors, d'abord Saveriu Luciani et ensuite, Paul Jo Caitucoli.

M. Saveriu LUCIANI

Merci, Présidente.

Juste quelques observations d'abord sur le chiffre. Donc, vous avez parlé de 1,5 milliard. On culmine assez haut, c'est vrai.

Vous avez parlé de trois objectifs importants : la construction de la Corse de demain, le maintien d'une société solidaire et, bien sûr, une administration performante.

Moi, par philosophie politique, depuis longtemps, je pense d'abord à la Corse de demain, même celle d'aujourd'hui si je peux, parce que si on est élu, c'est aussi pour défendre l'aujourd'hui de nos concitoyens.

Sur ce document, moi j'ai regardé les photos aussi, mais on en parlera tout à l'heure, mais vous dire comme Josépha, et je partage en tant que nationaliste son analyse, on n'est pas sur un budget nationaliste. D'ailleurs, quand nous avons voté contre, et Paul-Félix Benedetti l'avait souligné aussi, on avait dit, c'est un budget de gestion, c'est quelque chose qui est relativement courant, sans grande surprise, mais ce n'est pas un budget pour moi qui serait à proprement dit un budget de gouvernance et de gouvernance nationaliste.

Je vais enfoncer un peu les portes enfoncées par Georges, y compris même par mon collègue Louis, parce qu'il y a quand même une reconnaissance d'une situation qui est relativement difficile et en tant qu' élu local, bien entendu, on la partage parce qu'on a une vie aussi sur nos territoires et on mesure bien les grandes difficultés.

L'État providence, c'est fini depuis longtemps.

La Collectivité providence, c'est fini aussi.

Je crois qu'aujourd'hui, on est devant une situation qui est hors norme.

Alors moi, je ne partage pas le mensonge de santé, tout ne va pas bien. J'ai apprécié la forme et je salue l'optimisme de la volonté, mais ma raison, avec les chiffres que je vois, elle n'est pas forcément au même endroit.

La dette, elle augmente et il n'y a pas de stratégie pour l'affaiblir. Il n'y a pas de stratégie pour l'affaiblir. Il y a des frais de fonctionnement, et Louis l'a dit aussi, qui augmentent mécaniquement. C'est imparable.

On a aussi, et vous l'avez dit vous, je reprends les propos de l'Exécutif, la question de l'effet de ciseaux. L'effet de ciseaux que vous avez employé, je crois qu'il est là et on l'avait déjà souligné l'an dernier ou il y a 2 ans, è bè oghje ci simu, on est en train de se demander... On parle déjà d'aujourd'hui, mais on parle de demain et d'après-demain, et après-demain, avec le contexte international incertain, une gouvernance de l'État français qui risque de changer de main, ou en tous les cas qui nous laisse dans une grande, grande, grande interrogation, avec des budgets, et Louis l'a souligné, la dette de l'État français est considérable. Ça veut dire que quelque part, il y aura un contrecoup qui va forcément rebondir sur les régions françaises, si tant est qu'on reste une région. Je m'entends, parce que certains parlent de les balayer.

Et donc, par rapport à ça, je crois qu'il y a quand même, par rapport à cette dette qui grimpe, qui a dépassé le milliard, eh bien moi j'essaie de voir, vous avez parlé de projet structurant, je dis vision où es-tu ? Vision où es-tu ? Parce qu'aujourd'hui, j'en vois des choses, mais honnêtement, on ne voit pas forcément ce à quoi, en tous les cas, on avait pensé ou rêvé, quand bien même je crois qu'on est dans une situation où on pare au plus pressé. Et je reprends à peu près les termes employés par mes prédécesseurs. Parce qu'il y a, et je le répète, des attentes budgétaires qui sont aujourd'hui incertaines, notamment par rapport à un processus qui est aujourd'hui stoppé net, au bout d'une élection et finalement, on ne sait pas encore après juillet quelles seront les pistes qui pourront peut-être sauver encore cette collectivité et le peuple corse au-delà de cette collectivité qui, à mon avis, est devant un challenge qui ressemble beaucoup à d'autres challenges que nous avons connus par le passé.

Vous dire aussi que, par rapport à cette stagnation des recettes, parce que les recettes stagnent pour des tas de raisons, et pas forcément, et je ne vous mets pas en cause, par rapport à certaines de ces recettes, vous le savez, mais dans une perspective de court terme, l'équation malgré tout va rester très, très compliquée, et je crois qu'un certain nombre de financements ne sont pas clairement - je dirais « clairement » pour ne pas dire autre chose – assurés.

Cela veut dire que, par exemple, quelqu'un en a fait l'évocation tout à l'heure, la dotation de continuité territoriale où est-ce qu'on va ? Où est-ce qu'on va ? Parce que je vois que c'est une des grandes interrogations immédiates et la réponse, peut-être, que vous aurez, d'augmenter l'emprunt, de notre point de vue, n'est pas raisonnablement envisageable.

Sur la question des investissements, de mon point de vue, de notre point de vue, alors je ne vais pas employer le terme galvaudé de « saupoudrage », mais on n'est pas loin, parce que, et Josépha l'a souligné, il y a des faiblesses notables et notamment dans certains secteurs où il y a une insuffisance d'efforts : je pourrais parler des transports ou des infrastructures routières, je pourrais parler de l'éducation ou même de la gestion de la ressource, parce qu'on est en train de répondre, mais on est vraiment dans l'urgence absolue, vous le savez. Et je ne parle même pas du plan en déchets, voire même des carences qui existent encore et des interrogations dans le domaine de l'énergie. Au-delà de ça, il y a même un manque, et je le dis parce que c'est flagrant, de suivi et d'évaluation d'un certain nombre de projets.

Donc, pour nous, il est quand même crucial à un moment donné de renforcer tous ces mécanismes de gestion financière et d'optimiser autant que faire se peut la répartition des fonds justement pour essayer de maximiser cet impact sur les investissements.

Ça, c'est ce que je voulais dire en entrée, voire presque en sortie puisque je n'ai pas vocation à faire un cours d'économie ici, mais il y a quand même un point.

Alors, tout à l'heure Josépha l'a évoqué, elle a fait un focus, un petit développé sur la photo et moi j'ai pris des photos, des photos qui sont dans le document, pages 97, 95. Je voudrais quand même faire remarquer qu'en termes du total d'aides, si je prends, par exemple, total d'aides aux communes par territoire, le pays bastiais... Bien entendu je suis Bastiais, je le précise pour tout le monde, qu'il n'y ait pas d'équivoque, de culture aussi, j'ai la double nationalité. Le pays bastiais, aide aux communes : 14 M€ à peu près. C'est en rouge en haut.

Je prends le pays ajaccien, sensiblement la même population à peu près, 7,8 M€, la moitié.

Je peux en prendre d'autres, si vous voulez.

Je mets un bémol sur le fait que les populations rurales, ici ou là, ont quand même, au ratio/habitant, sont mieux traitées quand même que les urbains. Mais les deux grandes parties de la Corse démographique, je dirais, n'ont pas du tout le même traitement sur ce que je vois. Et ce sont vos tableaux.

Donc, je ne parlerai pas des autres, mais je crois qu'il y a une urgence à un moment donné, si ce n'est au moins à juguler la dette, au moins à trouver des recettes, ça c'est sûr.

Mais quid du CPER ? Moi, j'attends ça depuis 2021, CPER 2021-2027, nous sommes en 2024, l'aspettu sempre. Je ne sais pas si c'est une apparition qui va nous surprendre, en tous les cas, à l'heure où on parle, il n'est pas encore sur la table de l'Assemblée. Ça aussi c'est important, pourquoi ? Parce qu'il faut une route et la route elle passe par là. Et il faut aussi un équilibrage, je vous le dis, parce que ces cartes, elles parlent, ce sont des belles photos, elles parlent et on se rend compte qu'aujourd'hui, dans un pays qui est quand même le pays le plus pauvre, je dirais, de l'Hexagone français côté sud-est, on est le pays le plus pauvre, on aurait besoin à un moment donné d'avoir un effort qui soit proportionnellement égal à peu près dans toutes ces régions-là, parce qu'on se rend compte et je n'ai pas donné le reste, mais il y a quand même des choses qui parlent beaucoup.

Voilà je vais m'arrêter là parce que tout le monde a fait un développement pro domo, voire contre, en tous les cas critique. Moi, je resterai seulement critique, parce que non seulement on est dans l'incertitude, mais en plus on est devant des disparités qui ne nous conviennent pas.

Donc, je vous dis simplement, même si ce n'est pas une tradition de voter contre un compte administratif ou ce qu'on appelle aujourd'hui un CFU, peu importe l'appellation, ce qui est sûr c'est qu'aujourd'hui, comme j'ai voté contre un budget, je voterai contre sa transposition. Et plutôt que de me figer sur une posture politique, je pense que les signaux que l'on vous donne en tant qu'opposition, et j'adhère y compris à la proposition de Louis, de travailler, si tant est qu'on puisse travailler ensemble, je l'espère, en tous les cas quand la maison brûle, on sera là pour éteindre le feu. Mais nous ne voulons pas, en 2025, revenir pour cautionner la politique du pire.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

A ringrazià vi. Alors, Louis di Borgo, Paul Jo est d'accord, et ensuite Paul Jo Caitucoli. Allez-y !

M. Louis POZZO di BORGIO

Non, je serai très bref, Mme la Présidente.

Simplement, vous l'avez remarqué, j'étais pour le moins très sage dans mon intervention.

Juste d'abord remercier Saveriu de voler au secours du Pays ajaccien, c'est dans l'air du temps. Mais au-delà de ça, quelques chiffres. Les cartes, les couleurs, c'est super. Il y a du rouge, il y a du orange, il y a du vert, on n'est pas daltonien, mais ça reste quand même très superficiel.

Saveriu, quelques chiffres pour éteindre l'incendie, puisque pour le coup je suis pompier, donc vous me permettez d'éteindre l'incendie.

La CAB a bénéficié de 2,1 M€ de financement pour 5,2 M€ de projets, soit 50 %.

La CAPA a bénéficié de 1,5 M€ de financement pour 3 M€ de projets, soit 50 %.

Je pense que là, il n'y a rien à dire.

Le Pumonte a bénéficié de 9,3 M€ de financement pour 30 M€ de projets.

Le Cismonte a bénéficié de 12 M€ de financement pour 53 M€ de projets.

Les couleurs, c'est bien, mais si les projets n'arrivent pas à CdC, qu'il n'y a pas de demande ! Là, on est dans l'interprétation et dans le mauvais rôle politique, Saveriu. La couleur, c'est bien, le rouge, l'orange, le vert, mais les chiffres sont là ! Les chiffres sont là. Je crois qu'il n'y a personne ici qui peut taxer le Président de l'Exécutif de ne pas pratiquer l'équité sur le territoire.

Voilà, je ne veux pas être plus long. C'est pour ça que mon propos était très modéré en première intervention, parce que je pense qu'on a besoin d'intelligence collective. Alors, après le 7 juillet, on va peut-être la retrouver, là on est dans une autre période, mais les chiffres, on les a nous-aussi et on peut les faire valoir.

(Brouhaha)

C'est celles du CFU, c'est les nôtres, Saveriu ! Ce n'est pas les vôtres, ce n'est pas les nôtres, c'est celles du CFU !

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

S'il vous plaît, pas de Chjame è rispondi ! Vous redemandez la parole et je vous l'accorde, bien sûr, en fonction du temps écoulé.

M. Saveriu LUCIANI

30 secondes ! Je me fie à ce qu'on me donne et qui provient de l'Exécutif. Je n'ai pas dit de bêtises, je ne pense pas, ou alors les chiffres ne sont pas les bons !

(Brouhaha)

Sò leghje u francese quantè l'astri, pensu !

Total des aides en fonctionnement aux communes par territoire en 2023 ; total des aides en investissement aux communes par territoire en 2023. Les chiffres sont là ! S'ils ne sont pas bons, vous me le dites.

(Brouhaha)

On fait du chjame è risponde, tant pis.

Je comprends ce que dit Louis, s'il n'y a pas de projets, on n'aide pas. Le problème, ghjè chì fattu ci stà.

Je vois qu'il y a quand même du simple au double, 14 M€ d'un côté, 7 et 8 de l'autre, donc à un moment donné, je m'interroge. Maintenant, si vous avez la réponse, tant mieux. Mais je pense que c'est quand même quelque chose qui m'interpelle et qui interpelle beaucoup de Corses.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Il me semble que les informations, les deux informations, sont complémentaires. La carte, c'est le total des aides consommées, et ça ne peut être consommé et que si on a déposé les projets et qu'on déroule les projets, qu'on les dépose et qu'on les déroule. Et je crois que les deux informations sont complémentaires.

Bien, je m'arrêterai là. Paul Jo Caitucoli !

M. Paul Joseph CAITUCOLI

Merci, Madame la Présidente.

Je crois que tout d'abord, ça a été dit, ça a été dit dans cet hémicycle et puis on l'a évoqué avec Georges en dehors de cet hémicycle, je pense que les temps qui nous sont promis vont nous appeler à beaucoup de raison, à beaucoup de sagesse. Et je crois que le document que nous avons aujourd'hui montre les voies du possible et les voies des perspectives de développement intéressantes.

Mais avant tout ça, je voudrais dire que, vous savez, la majorité dans un hémicycle, c'est comme un navire. Je prendrai deux éléments : un navire et une équipe de foot. Sur un navire, il y a un capitaine et le capitaine, il a la longue vue, il regarde au loin, il essaye d'éviter les icebergs, les écueils qu'on ne voit pas.

Et ensuite, il y a toute son équipe qui est au charbon, au propre et au figuré. À l'époque, c'était le charbon, c'était un terme qui venait de la manière dont fonctionnaient les locomotives, les bateaux et les navires, au charbon. Certains sont allés SDE, d'autres au SMAC, et on est allé prendre les coups, pas pour les rendre et on ne les rendra pas, parce que ce que nous avons à rendre à notre peuple, collectivement, c'est du progrès, c'est du bonheur, c'est de l'emploi, c'est de la liberté. Et je crois que là-dessus, on est tous d'accord.

Je crois que Georges, tu es très attaché à l'abattoir de Porto-Vecchio, comme moi, comme nous, tout autant que nous sommes attachés à l'aéroport de Figari, parce que ce sont des outils structurants. Et je vais prendre ce qu'on ne voit pas, ce qui est masqué. Ça a été cité par Alex tout à l'heure.

Le SMAC, par exemple, 4 M€ qui ont été maintenus de façon constante malgré l'augmentation de ce qui est des intrants, à savoir l'électricité, l'eau et tout ce que vous pouvez connaître. Mais il y a aussi la notion qualitative des investissements qui sont faits par la Collectivité. Dans ce domaine-là, on est parti d'un abattoir qui était au bord de la fermeture à Ponte Leccia, qui est aujourd'hui en catégorie B, qui a été plébiscité par l'ensemble des directeurs d'abattoirs qui sont venus il y a très peu longtemps à Biguglia et à ce titre, je tiens à signaler que ça fait 50 ans que cette fédération existe et que c'est la première fois qu'il y avait une assemblée générale en Corse, où on a beaucoup travaillé. Cathy m'a beaucoup aidé d'ailleurs, elle a toujours été à mes côtés. Et nous avons aussi rétabli pour la commune de Ponte Leccia la possibilité d'avoir cette dotation et cette utilisation de la station d'épuration.

Donc tout ça, c'est ce qu'on ne voit pas.

Et puis, dernier point, c'est qu'avec l'Office de l'environnement donc, nous avons réuni beaucoup de réunions de travail, mais on est dans ces outils, et vous le savez, et Xavier tu le sais, tu as été aux affaires, tu as été confronté à tout cela, on a la tête dans le guidon et donc il est difficile de lever la tête. Et pour cela, nous avons avec l'Office de l'environnement attaqué un travail très, très puissant sur la gestion des déchets, qui sont un point important pour ces outils. Et donc nous allons réduire sur les 2 ans qui viennent, nous allons pouvoir rendre à la collectivité en termes de SMAC... Alexandra ne t'évanouit pas !... On va pouvoir rendre à peu près sur les 2 ans qui viennent, 500 000 à 1 M€, parce que c'est ça aussi, sur les satellites, la nécessité qu'il y a d'être cohérent et conscient.

Il y a aussi un autre point que je voudrais aborder.

On a débattu il y a très peu de la DSP au niveau des avions, de la CCM, d'Air Corsica, etc., et je souhaiterais qu'il en soit de même pour les

abattoirs, qu'il y ait un débat qui transcende et qui traverse l'ensemble des groupes, puisque malheureusement peu de monde a le temps, compte tenu de toutes nos obligations, d'assister au conseil d'administration du SMAC. Donc à venir vont se décider les DSP, vont se décider les futures régies, s'il y aura des régies ou s'il y aura des DSP. Tony Poli, qui n'est pas là, m'a souvent questionné à juste titre sur ces comparaisons et nous avons réussi à les apporter. Là, nous apporterons aussi une nécessité.

Mais je voudrais dire aussi que dans la plupart des abattoirs en France et sur les îles, parce qu'il y a la spécificité des îles, et le premier vice-président de la région Martinique qui est aussi le président du seul abattoir qu'il y ait en Martinique, avec lequel j'ai beaucoup échangé à Biguglia, on a évoqué la nécessité d'avoir une réflexion sur ces outils structurants qui sont sur les îles. Et avec cela, on va les rapprocher aussi des communes pastorales et des communes, parce que souvent ces outils-là, et ça a été dit par Louis, il faut qu'il y ait une mutualisation et un travail de coopération nécessaire avec les communes et les institutions qui sont sur ces territoires-là. Donc, nous avons beaucoup évoqué ces éléments-là.

Il faut savoir aussi, il faut que les gens le sachent, que nos agriculteurs aujourd'hui, grâce aux efforts de la Collectivité de Corse, payent 0,60 € le kilo de prestations sur l'abattage, alors qu'en moyenne en France et en Europe c'est 1,10 € à 2€.

Alors, bien sûr nous allons avoir le débat, le débat certainement sur ces éléments-là, mais il faut le savoir aussi. Et donc la qualité de l'investissement et du retour sur investissement de notre implication au niveau de la Collectivité est quelque chose qui est aussi à mesurer. C'est difficilement mesurable dans les politiques publiques, même si je pense que de plus en plus nous allons devoir le faire. Et il y a une commission d'ailleurs qui est dédiée à ces éléments-là.

Voilà ce que je voulais apporter de concret par rapport à ce que nous pouvons essayer de construire ensemble. Mais dans l'avenir, je pense qu'il y a une autre source de financement et elle commence à poindre son nez grâce à la qualité des services européens qui travaillent sur ces crédits-là et je vais vous prendre un seul exemple :

Avec mon ami, le maire de Belgodère, nous avons conventionné avec la métropole de Tirana et celle de Marseille pour travailler sur l'autonomie alimentaire et sur des éléments. Alors ça sera que 13 000 € par an. Mais pour une petite commune comme Arghjusta, 13 000 € par an, c'est important ; pour Belgodère aussi, et ça ce sont des choses en moins que nous allons venir demander à la Collectivité de Corse.

Il y a sur les abattoirs, et j'en terminerai là, la possibilité d'alléger l'intervention des différentes collectivités, qu'elles soient celles de Martinique ou celle de la Collectivité de Corse, comment ? Par le biais de l'utilisation... Parce que dans la plupart de ces projets-là, ce qui manque ce sont les fonds qui permettent de faire de l'innovation, de la recherche et développement. Et ces fonds, nous allons aller les chercher sur les projets LEADER, puisque nous avons 6 GAL, et que souvent cette coopération et ces éléments de coopération, il y a à peu près 20 à 25 000 € de financement sur ces lignes de coopération, qu'elles soient inter-GAL, c'est-à-dire en Corse, ou transnationales avec d'autres, eh bien nous allons aller la chercher en y associant les communes pastorales que j'ai fédérées en Corse et qui sont fédérées au niveau national et international par Denise Leiboff, et nous allons pouvoir enfin récupérer aussi des fonds qui vont alléger ce que nous allons venir demander et ce que nous allons venir prendre sur le budget de la Collectivité.

Je sais que d'autres agences et offices ont mené des projets, notamment sur l'hydraulique, sur l'eau, sur les stress hydriques et sur la nécessité qu'il y a à mailler les différentes politiques publiques de notre collectivité.

Donc, moi, je vois dans ce document des lueurs d'espoir et la possibilité aussi dans les mois et dans les années qui viennent de nous retrouver sur l'essentiel, parchì u bisognu hà da esse à mez'à a casa.

M. Hyacinthe VANNI, Vice-Président de l'Assemblée de Corse, remplace la Présidente MAUPERTUIS.

M. Hyacinthe VANNI

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention ?

Il n'y en a pas, donc M. le Conseiller exécutif, vous avez la parole.

M. Alex VINCIGUERRA

Merci, Monsieur le Président.

Alors, plusieurs points qui sont importants.

Tout d'abord, moi je voudrais un peu, si vous me permettez, resituer ce débat de présentation de CFU : c'est l'exécution du budget 2023.

On est mi-2024. Quand on a construit ce budget fin 2022, il n'y avait pas d'inflation, il y avait une perspective de croissance qui était affichée à près de 4 %, il n'y avait pas de crises internationales, Israël et les Palestiniens ne se tapaient pas dessus. Il y en avait une petite... Enfin, il y avait moins de crises internationales.

Tout ça pour vous dire quand même que l'exercice budgétaire, dans une période de très grande incertitude, il est compliqué à réaliser, quelles que soient d'ailleurs les options politiques. Et je pense que les réalisations dont témoigne ce CFU sont conformes au budget, vous l'avez dit, Madame la Conseillère, conformes au budget voté et plutôt de façon importante, avec 95 et 98 % de taux de réalisation pour les dépenses.

Mais je le redis, l'exercice, c'est un exercice de présentation de ce qui s'est passé en 2023, pas de ce qui va se passer en 2025.

Alors, M. MELA, vous nous avez dit qu'on ne pouvait faire que mieux par rapport à 2022 lorsqu'on regarde les chiffres de 2023 ; on aurait pu faire pire, bien pire ! On a fait bien mieux. On aurait pu faire bien pire. On ne pouvait pas faire que mieux.

Vous nous avez dit aussi, et je sais que vous êtes très attentif à la dette, que notre niveau de dette, et je me souviens que certains d'entre vous ont brandi des pancartes quand on franchissait le milliard. C'est vrai qu'on franchit le milliard, mais c'est vrai aussi qu'on est à 5,5 années de désendettement.

On est dans des clous de notre capacité de désendettement. Et mieux, lorsqu'on regarde, alors c'est un peu technique, le ratio sur les recettes réelles de fonctionnement entre la dette et les recettes réelles de fonctionnement, nous, on est à 81 %, on vous l'a indiqué, 81 %. On a encore 20 % pour aller jusqu'au problème.

Devant nous, il y a la Normandie d'Hervé Morin, 43 %. Hervé Morin, Républicain... Mais derrière nous, il y a l'Ile de France, 171 % ; il y a PACA,

101 % ; il y a Pays de Loire, 119 % ; il y a Grand Est, 131 %. Il y a toutes les régions hormis la Normandie.

Ce qui veut dire que c'est vrai, je le redis, nous avons une dette qui a dépassé le seuil du milliard, mais c'est un seuil symbolique. Moi, je serais même pour qu'on ait 10 milliards de dette si j'avais la capacité de les rembourser. Ce qui compte, ce n'est pas le montant, c'est la capacité du remboursement, vous le savez autant que moi.

Vous nous parlez aussi de charges de personnels. Les charges de personnels, aujourd'hui, le choix qui a été fait, c'est un choix de gestion qui ne fait pas accroître le nombre de personnes. On a repris les gens qui y étaient lors de la fusion et on a décidé, avec des compétences nouvelles, de rester au même nombre de personnes. On a un accroissement de 0,6 % en 2023, ce n'est rien par rapport aux nouvelles compétences qui nous ont été attribuées. Et ces charges de personnels, il y a une augmentation de 4 % certes en 2023, parce qu'en 2023, souvenez-vous, l'inflation a bondi, et elles restent à 1 point en dessous du taux d'évolution de l'inflation. 1 point de moins, c'est plutôt une bonne nouvelle.

Sur ce que nous dit Madame Giacometti et Photoshop, merci pour l'allusion.

(Brouhaha)

Si c'était moi, je l'aurais bien pris parce que je pense que j'ai besoin d'être un peu retouché quelquefois, surtout quand je présente les budgets. Non, c'est un exercice comptable, Madame. Ça n'a rien d'une transfiguration. C'est un exercice comptable. Il est à tel point comptable qu'aujourd'hui, il est unique et présenté à la fois par le Président de l'Exécutif et le Payeur. Il engage les deux. C'est un exercice comptable.

Sur le manque de choix, peut-être je me suis mal fait comprendre.

Culture, vie sociale, jeunesse et sport : +15 %.

Éducation : +12 %

Environnement (investissement dans l'environnement) : 28 %, et là-dedans ne sont pas repris ce que fait l'Office hydraulique sur l'eau, puisqu'il y a eu un transfert.

Tout ça, c'est des plus à recettes égales, voir moindre déjà en 2023.

Si ça ce n'est pas des choix, c'est quoi les choix ? C'est quoi budgétairement et comptablement les choix ? C'est des plus et des moins. Où est ce que vous trouvez un moins sur ces points-là ? Aucun ! Il n'y en a pas.

Si, notre choix, oui, ça a été de faire plus, bien plus que l'inflation, bien plus que la marche normale. Ce sont des choix forts.

Monsieur Luciani, je vous rejoins sur un point, un point important. Vous avez raison, il faut qu'on améliore notre gestion financière. Il faut qu'on ait un pilotage plus serré. Il faut qu'on ait des comptes rendus et un reporting plus strictes, et nous allons le faire. Nous avons commencé à le faire et nous persisterons dans cette affaire-là.

Est-ce que c'est un budget nationaliste ou pas ? Moi, les choix que je vous ai évoqués sur la langue, sur la culture, sur l'éducation, ce sont des choix dont nous jugeons qu'ils sont nationalistes.

Un point quand même, même si Monsieur Pozzo di Borgo vous a répondu puisqu'il connaît bien les chiffres de sa communauté d'agglomération. Entre 2020 et 2024, le montant mandaté sur la ville d'Aiacciu, 5,4 M€. Entre 2020 et 2024, puisqu'évidemment, ça dépend aussi des projets qui sont présentés, donc il faut regarder ça dans le temps et en moyenne, le montant mandaté sur Bastia, 4,9 M€. Je vous donne le détail des chiffres, si vous le souhaitez.

Donc, nous accuser aujourd'hui de favoriser une communauté d'agglomération, une commune ou un EPCI, je pense que c'est un mauvais procès, très franchement.

Enfin, je voudrais terminer par l'intervention de Louis Pozzo di Borgo, qui était, comme souvent, frappée du coin du bon sens.

Je le redis, on a traité d'un compte financier unique qui reprend les opérations de 2023. J'ai terminé mon intervention en vous disant que ça serait forcément plus difficile, déjà en 2024, lors du budget supplémentaire, et encore plus en 2025.

On le voit bien, nos recettes stagnent, voire diminuent, voire risquent de diminuer davantage, avec notamment la réduction des dotations aux collectivités.

Nos dépenses sont toujours plus importantes, que ce soit des dépenses au niveau de l'accompagnement social, que ce soit des dépenses au niveau de la formation, que ce soit des dépenses au niveau de l'environnement, que ce soit des dépenses pour assurer les transitions écologiques, énergétiques,

démographiques, il va falloir que l'on partage une vision commune de nos capacités d'action, qu'elles soient en recettes ou en dépenses. Je crois que c'est un sentiment, et c'est une réalité qui traverse tous les groupes. Et, je souscris à la proposition de Louis Pozzo di Borgo, président de la commission des finances, d'avoir une vision commune de nos capacités d'action actuelles et à venir.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Président de l'ADEC.

Effectivement, nous avons évoqué la tenue d'une commission des finances exceptionnelle, et probablement pas qu'une réunion d'ailleurs, pour traiter de manière systématique des différents aspects budgétaires, qu'il s'agisse des dépenses, des recettes et en particulier de la fiscalité. Et je crois qu'effectivement ça s'impose et tout le monde l'appelle de ses vœux.

Donc, ce document financier unique ayant été présenté et débattu, nous allons passer au vote, si vous êtes d'accord.

Qui est contre ? « Un soffiu novu », « Core in fronte » et « Avanzemu ».

Qui s'abstient ? Pierre Ghionga. Qui ne participe pas au vote ? Qui est pour ?

Donc le rapport est ADOPTE à la majorité absolue.

Merci beaucoup Monsieur le Président de l'ADEC.

Nous allons passer maintenant à l'examen des comptes financiers uniques des 2 laboratoires d'analyses.

Vous avez la parole.

Un scappete micca tutti quantunque ! Pour la présentation, ça va mais pour le vote, il faudra refaire le point sur le quorum.

Merci.

Raportu n° 156 : Approvu di u Contu Finanziariu Unicu di u bughjettu annessu di u Laboratoriu d'analisi di Pumonti pà u 2023

Rapport n° 156 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du budget annexe du Laboratoire d'analyses du Pumonti (2A) pour l'exercice 2023

M. Gilles GIOVANNANGELI

Merci, Madame la Présidente.

Alors je vous propose, compte tenu de ces aspects toujours un peu fastidieux, de regrouper la présentation des 2 labos en un seul et puis après de revenir aux labos Pumonti et Cismonti de manière plus synthétique.

D'abord, la vision budgétaire de ces labos, rappeler qu'elle s'inscrit d'ailleurs, dans la philosophie, le sérieux budgétaire qui a été présenté par mon collègue Alex Vinciguerra de manière générale. Elle s'inscrit aussi, et je le répète et je le réaffirme chaque fois, dans une double volonté : la première volonté, celle de maintenir, de développer un véritable service public des laboratoires avec un niveau d'expertise fort, compte tenu des enjeux de sécurité sanitaire et environnementale que nous connaissons tous. La deuxième volonté, elle est de dire que si nous voulons ce service public fort et de qualité, nous devons aussi en proposer un modèle économique tenable et soutenable pour notre Collectivité, a fortiori dans une période, on l'a abordé tout à l'heure, de contraintes financières fortes.

Donc le budget de ces labos qu'on vous présente, il traduit bien entendu cette double volonté avec une méthode et une trajectoire. Une trajectoire à moyen terme qui est celle de la fusion des labos en un seul laboratoire. Le travail est entamé, on l'a déjà dit, nous en sommes aujourd'hui à missionner une AMO pour pouvoir travailler à la fois sur les objectifs, les missions, les moyens bien sûr, parce que nous voulons le faire avec un haut niveau de politique sociale et en veillant bien sûr à la qualité de vie au travail. Donc, c'est la perspective 2026.

Et puis y a aussi le travail de l'immédiat qui a été mené déjà depuis 2 ans, et c'est le deuxième aspect, avec les services de la DGA dynamique territoriale et en appui bien sûr la DGA finances, qui nous permet de piloter aujourd'hui de manière plus efficace encore ces laboratoires, et il y a des traductions, puisque depuis 2022 on s'aperçoit et que la participation notamment de la Collectivité de Corse, au financement de ces labos est stabilisée.

Donc aujourd'hui, la situation c'est celle-là, c'est toutes ces sections confondues pour les 2 labos, c'est des dépenses à hauteur de 6,8 millions, avec 80 % de ces dépenses qui correspondent à des charges de personnel.

Et, face à ces dépenses, des recettes qui, elles, se situent pour partie aujourd'hui par des recettes privées, c'est-à-dire les taxes qui sont perçues par les laboratoires lorsqu'ils réalisent des prestations de services ou bien entendu des financements ODARC de la même façon, pour le travail qui est effectué pour des analyses pour le compte de l'ODARC. Ça représente à-peu-près 2,5 millions, aujourd'hui 38 % de la section de recettes de fonctionnement est en progression. Donc ces recettes privées, elles sont en progression de 8 %.

Donc on voit là aussi l'effort qui a été fourni. Et de la même façon, par effet miroir, je dirais que la dotation de la Collectivité dont je vous parlais tout à l'heure, qui vient boucler les sections, est aujourd'hui de 4 millions pour l'ensemble des deux labos et est stabilisée même pour l'année 2023, elle baisse légèrement puisqu'elle régresse de 100 000 euros.

Donc voilà un peu la réalité aujourd'hui financière et budgétaire de ces 2 labos. Et, c'est ce travail que nous voulons poursuivre et bien entendu l'amplifier avec la mission qui est la nôtre, de réaliser la fusion à l'horizon 2026.

Pour ce qui est maintenant plus précisément du laboratoire Pumonti, je vais simplement vous donner quelques chiffres.

Le laboratoire Pumonti, en total dépenses, fonctionnement plus investissement, c'est 4.454.601,89.

En total recettes, fonctionnement et investissement, c'est 4.432.922,70 auxquels on va ajouter le résultat reporté, le résultat positif reporté de 21 679,19, ce qui nous fait aussi un total recettes de 4.454.601,89.

Voilà pour ce labo. Puisqu'on doit passer au vote, je vous redonne la parole.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. Donc, présentation croisée.

Il y a un rapport de la commission des finances qui concerne aussi les 2 laboratoires, peut-être que vous nous donnez uniquement les résultats.

M. Joseph SAVELLI

Uniquement l'avis de la commission : la commission des finances a émis un avis favorable sur les 2 rapports avec la non-participation des groupes « Un soffiu novu », et « Avanzemu » et l'absence du groupe « Core in fronte ».

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Bien merci. Alors, on va voter séparément, qu'on soit bien d'accord, je mets au vote d'abord le compte financier unique...

Pardon, j'étais pressée, excusez-moi, désolée. Je vous en prie, vous avez la parole, évidemment, il faut en débattre.

Mme Chantal PEDINIELLI

Eh oui, je vous remercie !

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Je vous en prie, Madame, n'y voyez pas un abus de pouvoir.

Mme Chantal PEDINIELLI

Je voulais intervenir rapidement.

Si vous le permettez, Monsieur le Conseiller exécutif, je ferai une seule intervention concernant ce compte financier unique des 2 laboratoires, Haute-Corse, Corse-du-Sud.

Concernant ce CFU des labos, nous maintiendrons, comme à chaque compte administratif ou à chaque budget primitif, une position prudentielle sur les budgets annexes des 2 laboratoires.

Tous les ans, l'indicateur principal que nous scrutons c'est la subvention d'équilibre. Concernant cette subvention d'équilibre en Haute-Corse, elle augmente cette année de 7 % pour passer de 1,35 à 1,43 million d'euros. C'est mieux, je vous le concède, qu'en 2020 où nous étions 11,5 millions d'euros, mais ça reste malgré tout toujours conséquent.

La subvention d'équilibre représente quand même 63 % des recettes du labo.

En Corse-du-Sud, cette subvention, pour une fois, elle baisse de 7 %, passant de 2,6 à 2,5 millions d'euros. Elle représente là-aussi pratiquement 60 % des recettes du laboratoire. Ça reste, je pense, colossal.

Les charges à caractère général diminuent de 1,5 %. En revanche, les charges de personnel augmentent de 2 %. Alors l'engrenage me semble inarrêtable.

Pour cet exercice encore, nous ne validerons pas ces comptes. Nous peinons, vous en avez parlé, mais nous peinons à comprendre le retard sur la fusion annoncée entre ces 2 laboratoires et celui de l'Office hydraulique.

Je crois me souvenir, et vous l'avez rappelé, qu'au CA de l'an dernier un marché d'AMO avait été annoncé pour mesurer les conditions et l'impact de cette fusion. Cela fait quand même 3 exercices que l'on en parle. Mon collègue en commission des finances, un élu de notre groupe, a posé la question ; les services ont répondu qu'entre septembre et octobre on devrait être sur l'analyse des offres, puis l'étude elle-même viendrait entre 6 et 8 mois, ce qui nous renverrait au mieux au milieu de l'année 2025, pour la conclusion de cette AMO.

Alors ça nous paraît assez long, bien laborieux, mais nous attendrons et nous reviendrons bien sûr dans cet hémicycle, nous en reparlerons. Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. Qui d'autre souhaite intervenir ? Personne.

Donc je sou mets au vote le compte financier unique du budget annexe du laboratoire d'analyses du Pumonté pour l'exercice 2023.

Qui est contre ? « Un soffiu ».

Qui s'abstient ? Pierre Ghionga.

Qui ne participe pas ? « Core in Fronte ».

Qui est pour ?

Donc, le rapport est ADOPTE à la majorité absolue.

Raportu n° 157 : Approvu di u Contu Finanziariu Unicu di u bugettu annessu di u Laboratoriu d'analisi di Cismonte pè u 2023

Rapport n° 157 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du budget annexe du Laboratoire d'analyses du Cismonte (2B) pour l'exercice 2023

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Y a-t-il des interventions particulières spécifiques pour le laboratoire d'analyses du Cismonte ? Oui, je vous en prie...

Non mais les présentations ont été jointes très souvent, alors c'est pour ça que je suis dans la confusion, que ce soit en commission, rapport de commission et aussi dans vos propos. Donc du coup, c'est compliqué.

Mais vous avez la parole, Monsieur le Président de l'Office hydraulique, bien sûr.

M. Gilles GIOVANNANGELI

Madame la Présidente, simplement pour permettre les interventions, simplement rappeler les chiffres quand même du Cismonti, de manière très synthétique.

Sur le total dépenses fonctionnement - investissement : 2.355.462 millions et le total recettes fonctionnement + investissement, 2.355.462.

Profiter pour quand même pour répondre à ma collègue Chantal Pedinielli, il ne faut pas se méprendre sur ma présentation puisque j'ai présenté de manière consolidée les 2 labos. Vous avez dit aussi que vous feriez une intervention sur le consolidé, puis après vous distinguez les 2 laboratoires dans vos interventions.

Sur le consolidé, je répète que la subvention de la Collectivité de Corse aujourd'hui est en régression d'à-peu-près 100 000 € par rapport à l'année 2022 qui elle-même était déjà en régression par rapport à 2021.

Donc notre trajectoire, la trajectoire, c'est une trajectoire de maîtrise de pilotage et de maîtrise en tout cas de la subvention et c'est comme ça qu'on voit les choses.

Et par ailleurs, pour ce qui est de la fusion, là-aussi on est conformes aux prévisions qui ont été annoncées, que moi-même j'avais annoncé l'année

dernière, c'est-à-dire qu'on est en phase d'AMO. Comme vous l'avez rappelé, le temps de l'AMO c'est à-peu-près jusqu'à la mi-2025, et il nous restera la fin d'année 2025, voire le début 2026, pour acter la fusion, bien entendu, si on fait le choix d'aller vers cette fusion.

Après évaluation de cette fusion, si nous y arrivons, on souhaite effectivement étudier la possibilité de fusion générale des labos en intégrant celui de l'Office hydraulique. Voilà pour notre stratégie.

Merci, Madame la Présidente, je vous repasse la parole.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Donc merci pour cette présentation. Est-ce qu'il y a des remarques pour le Cismonte ? Non, personne. Très bien.

Le rapport de la commission était joint aux 2 laboratoires, aux deux rapports.

Donc je mets au vote, le compte financier unique pour le laboratoire du Cismonte.

Qui est contre ? « Un soffiu novu ».

Qui s'abstient ? Pierre Ghionga.

Qui ne participe pas au vote ? « Core in fronte ».

Qui est pour ? Tous les autres.

Donc le rapport est ADOPTE à la majorité absolue.

Avant que vous ne quittiez la salle, je vous invite à signer les documents, les émargements, s'il vous plaît, qui seront associés à la délibération relative à tous les éléments budgétaires présentés, débattus ce jour, et adoptés. Donc ne partez pas, on a besoin de la signature de chacun d'entre vous avant que de transmettre ces documents au contrôle de légalité.

Donc, l'huissier est en train de passer dans les travées pour que vous signez ces documents, c'est très important, s'il vous plaît.

Je me tourne vers l'exécutif pour savoir s'il y a des remarques, des commentaires. Apparemment non...

Voilà donc nous pourrons partir dans quelques instants.

Merci à tous ! A ringrazià vi !

Ci ritruvemu in cummissione da quì à pocu, per se strade dinò, forse s'anu da crucià certe, ùn sapemu micca, videremu.

Bona furtuna à tutti. Eccu !

Merci.

La séance est levée à 16 h 05.